VENDREDI 25 MAI (6 JUIN) 1873. 49me ANNEE (6me SERIE) No 137.

JOURNAL DE St-PÉTERSBOURG

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, COMMERCIAL ET INDUSTRIEL.

ADMINISTRATION. — REDACTION.

Tout ce qui concerne l'administration ou la rédaction du journal doit être adressé au bureau de la rédaction, Maximilianovsky (ancien Gloukhoï) péréoulok, maison Dusaux, no 15.

Toute communication destinée à l'insertion doit être signée et accompagnée de l'adresse de l'expéditeur. — Les lettres non affranchies sont refusées.

Nos abonnés de l'intérieur sont priés d'accompagner toujours les lettres qu'ils adressent à notre administration de la dernière bande d'envoi du journal.

PRIX DES ANNONCES A ST-PETERSBOURG

ANGLAISES ET AFFICHES	10	cop. la ligne.
RÉCLAMES	25	—
FAITS DIVERS	75	—

S'adresser à St-Pétersbourg, au bureau spécial du Journal, *lib. de la Cour Impériale* pont de Police, m. de l'église hollandaise, et à l'*Administration* du Journal, Maximilianovsky (ancien Gloukhoï) péréoulok, 15; à **Moscou**, chez GAUTIER, libraire, Pont des Maréchaux; H. LANGEWITZ, bureau d'annonces à **Riga**; H. LAECHELIN, ci-devant N. KYMMEL, libraire à **Kiew**; R. ULMANN et Ce, bureau de commissions à **Ekatérinoslaw**; K. F. BOUDKIEWICZ, libraire à Jitomir, et G. BAERENSTAMM, libraire à **Tiflis**; à **Paris**, à l'OFFICE DE PUBLICITÉ RUSSE, Chaussée-d'Antin, 23; à **Londres**, chez DELIZY, DAVIES et Ce, 1, Cecil street, Strand, W. C.; à **Berlin**, RUD. MOSSE, Grosse Friedrichsstr., no 63; à **Hambourg**, chez HAASENSTEIN et VOGLER.

PRIX D'ABONNEMENT A ST-PETERSBOURG.

	Un mois.	Trois mois	Six mois.	Un an.
Russie — SAINT-PETERSBOURG	2 r. »	5 r. 50	10 r. »	18 r.
Russie — INTÉRIEUR	2 50	6 75	12 25	22
Etats de l'Union postale Allemande	2 50	7 »	12 »	22
Belgique, Suisse, Hollande et Italie	2 75	8 »	13 »	24
France, Danemark, Angleterre et Roumanie	3 »	8 50	14 »	27
Suède, Espagne, Portugal, Grèce et Egypte	3 25	9 25	16 »	30
Etats-Unis d'Amérique	3 75	10 50	19 »	36

PRIX DU NUMÉRO: en ville 10 cop.; d'une demi-feuille 6 cop.
— à l'intérieur 12 cop.; d'une demi-feuille 7 cop.

CONDITIONS D'ABONNEMENT.

Les abonnements d'UN AN ne peuvent être pris que du 1er JANVIER.
Les abonnements datent du 1er DU MOIS; leur durée ne doit jamais dépasser LE 31 DÉCEMBRE.

Abonnements pour St-Pétersbourg: au bureau spécial, lib. de la *Cour impériale*, au pont de Police et à l'*administration* du journal, Maximilianovsky (ancien Gloukhoï) péréoulok, 15.

Abonnements pour l'Intérieur: adresser les lettres въ Правленіе газеты Journal de St-Pétersbourg, Максимиліановскій переулокъ, no 15 et à Moscou, chez *Gautier*, Pont des Maréchaux. Joindre à la demande d'abonnement la dernière bande d'envoi du journal. Prière de faire les appoints de prix d'abonnement soit en argent, soit en timbres poste de *5 cop. et au dessous.*

Abonnements pour l'étranger: adresser les lettres à l'administration du journal, Maximilianovsky péréoulok, 15. Joindre le prix de l'abonnement soit en argent, soit en un mandat sur une Banque de St-Pétersbourg.

PARTIE OFFICIELLE.

SAINT-PÉTERSBOURG, 24 mai.

IIe SECTION DE LA CHANCELLERIE PARTICULIÈRE DE S. M. L'EMPEREUR. *Promotion* en récompense de services distingués au rang de conseiller d'Etat actuel, le conseiller d'Etat *Kalouguine*, attaché à cette section. (*Ord. du jour imp. du 13 mai.*)

◆

DÉCORATION ÉTRANGÈRE. Le 9 décembre 1872 S. M. l'Empereur a daigné accorder à M. *Iunk*, docteur en philosophie, bibliothécaire à la Bibliothèque impériale publique, l'autorisation d'accepter et de porter la *croix de commandeur de l'ordre de Charles III*, d'Espagne.

(*Messager officiel.*)

◆

Le 27 mars 1873, S. M. l'Empereur a daigné sanctionner une décision du conseil de l'Empire concernant l'organisation des Pantsyrnyé-Boyaré établis dans le gouvernement de Vitebsk en vue d'amener leur assimilation complète avec les autres populations rurales et urbaines. Ceux établis sur des terrains soit acquis, soit concédés, seront placés dans la catégorie des paysans propriétaires avec les droits et privilèges accordés par le règlement du 19 février 1861. Ceux établis dans les villes et villages, et ne possédant point de terrain en propriété, sont tenus dans le délai d'un an de se faire inscrire dans quelque corporation rurale ou urbaine. La promulgation de ces nouvelles dispositions implique la suppression des art. 872-885 du T. IX du corps des lois et des autres articles du code concernant cette classe de la population. (*Idem.*)

◆

ERRATUM DU No 136. Page 1, col. 1, à la fin du premier alinéa il faut lire taxe *foncière* et non *forestière*.

PARTIE NON OFFICIELLE.

Le *Messager officiel* emprunte à la *Gazette* (officielle) *de Kharkow* les détails suivants sur le passage de S. A. I. Mgr le grand-duc Constantin Nicolaïévitch dans cette ville:

« Son Altesse Impériale est arrivée à Kharkow le 17 mai, à 2 heures de l'après-midi, et a été reçue à la gare par le gouverneur de la province, qui a présenté au grand-duc plusieurs personnes venues à sa rencontre. Ensuite, conformément au désir exprimé par Son Altesse Impériale, ont été également présentés la présidente et les membres de la section de Kharkow de la Société russe de musique. Mgr le grand-duc a remercié la direction dans les termes les plus gracieux pour ses travaux relatifs à l'organisation de la section, et a exprimé l'espoir que cette utile entreprise prendra des développements proportionnés à l'importance de son but.

« Après un déjeuner servi dans les appartements du palais impérial, S. A. I. Mgr le grand-duc a continué son voyage sur Poltava. »

— L'*Invalide russe* annonce que la saison du camp de Krasnoé-Sélo durera longtemps cette année. On pense que S. M. l'Empereur y arrivera vers le 15 juillet. Les grandes manœuvres commenceront dans les premiers jours d'août. Elles auront pour théâtre les localités situées entre Krasnoé-Sélo et Narva. Les troupes du camp de Krasnoé-Sélo seront: les écoles militaires, deux divisions d'infanterie de la garde et la 37e division d'infanterie de ligne, deux divisions de cavalerie de la garde (à l'exclusion des régiments en garnison à Varsovie), la brigade des chasseurs de la garde, deux brigades d'artillerie à pied de la garde, deux brigades d'artillerie à pied de la ligne, trois batteries d'artillerie à cheval de la garde. Le bataillon et les batteries d'application à pied et à cheval. En tout 42 1/2 bataillons d'infanterie, 37 1/2 escadrons de cavalerie et 104 pièces de canon. Au camp d'application d'Oust-Ijora seront réunis: la brigade mixte des sapeurs et la 24e brigade d'artillerie à pied de ligne, des détachements pris dans cinq divisions de ligne, l'école des sous-officiers d'artillerie et les parcs télégraphiques de campagne nos 3 et 4.

— Nous apprenons par le même journal que le nombre des officiers qui aspirent à continuer leurs études dans les académies militaires monte cette année à 32. Sur ce nombre 16 officiers se présentent pour l'académie d'état-major, 12 pour l'académie du génie militaire et 4 pour l'académie de jurisprudence militaire.

— La *Gazette* (russe) *de l'Académie* croit savoir que le ministère de la justice se propose d'introduire l'automne prochain les nouveaux tribunaux dans la province d'Astrakhan. La feuille que nous citons croit cependant que l'exécution de ce projet pourrait subir quelques retards par la raison que la population de plusieurs localités de la province d'Astrakhan se compose de races indigènes, ce qui rend difficile d'organiser les nouveaux tribunaux d'une manière conforme sous tous les rapports à ceux qui fonctionnent dans les provinces exclusivement russes. Les études spéciales et certains amendements dont l'élaboration est nécessaire, pourront retarder l'introduction de la réforme judiciaire dans cette province.

— On écrit à la *Gazette de Moscou* que le département des postes se propose, en vue d'accélérer le transport de la correspondance en destination de la Sibérie et du Turkestan, d'organiser pour ce pays des transports spéciaux de « postes lourdes » et de « postes légères. » La poste appelée lourde portera les paquets et l'argent, et la poste légère les lettres simples et les journaux.

— La même feuille croit savoir que quelques zemstvos ayant trouvé dans leur dernière session que, pendant l'épizootie les foires servent à propager la contagion, auraient demandé au ministère de l'intérieur l'autorisation de fermer les foires en temps d'épizootie.

— On nous communique, dit encore la *Gazette de Moscou*, que d'accord avec une récente décision du conseil de l'Empire le ministère de l'intérieur aurait été invité à s'entendre avec le ministère des finances pour examiner le règlement actuel sur les restaurants.

— En vue de l'application de la réforme militaire, les ministères de l'intérieur, de la guerre et des finances seraient actuellement en correspondance pour éclaircir la question d'introduire la fourniture obligatoire des voitures pour les transports militaires, aux frais des zemstvos, dans tous les cas de besoin urgent. (*Idem.*)

— La Société de crédit foncier mutuel, considérant le développement de ses opérations dans le midi de la Russie, se propose d'ouvrir très prochainement une nouvelle section du crédit foncier à Catherinoslaw. (*Idem.*)

— On écrit de Varsovie à l'*Invalide Russe* qu'on a commencé la semaine dernière dans cette ville les travaux de construction d'un nouveau pont en fer sur la Vistule, pour relier au moyen d'une voie ferrée les gares de Varsovie-St-Pétersbourg et de Varsovie-Moscou d'un côté, et de Varsovie-Vienne et Varsovie-Bromberg de l'autre. Ce pont passera au pied de la citadelle de Varsovie et aura pour têtes, sur la rive droite, le fort détaché Slivitsky, et sur la rive gauche le fort détaché de St-Alexis. Le pont aura six travées et sera à deux étages. Les locomotives passeront en haut et les piétons et les voitures en bas. Les travaux devront être complètement achevés pour l'année 1875. Les parties en fer se fabriquent à l'usine Lilpope, Rau et Ce, de Varsovie. Les piles en maçonnerie et les terrassements seront confiés aux ouvriers de Varsovie, de sorte que tout le pont sera construit sans avoir recours aux ressources de l'étranger.

— Nous avons déjà parlé plusieurs fois d'un projet de pont permanent sur la Néva, pour remplacer le pont flottant Litéïny, et nous avons dit que la municipalité de St-Pétersbourg avait ouvert un concours pour les projets de ce pont et chargé une commission spéciale d'examiner ces projets. Cette commission a terminé le travail qui lui avait été confié. Sur 18 projets présentés elle en a couronné trois, en reconnaissant digne de la prime de 6,000 r. le projet anglais portant la devise *Westminster*. Le projet de l'ingénieur anglais Ordish a été jugé digne de la seconde prime (3,000 r.). La troisième prime (1,500 r.) est allouée au projet russe portant les initiales *B. S.* La commission a conclu cependant à ce que le premier de ces trois projets ne peut point être mis en pratique tel quel et qu'il est nécessaire d'y faire quelques changements, d'autant plus que la commission vient de soulever la question de savoir si on ne pourrait pas remplacer par un tramway le chemin de fer qu'il s'agissait d'établir sur le nouveau pont. Cette substitution pourrait influer sur le prix des travaux. On se propose de discuter la question avec la direction du chemin de fer de Finlande.

— Le *Monde russe* annonce que le fermier du jardin de la Tauride, M. Soloview, a trouvé dans le pavillon de ce jardin, qu'il vient de convertir en café restaurant, un canot de l'Impératrice Catherine II dans lequel cette Souveraine se promenait sur les étangs du jardin. Le canot est d'une forme particulière. La proue et la poupe sont allongées et ornées de sculptures en bois imitant des écailles de poisson. Ces écailles étaient évidemment argentées. Au milieu du canot s'élevait un dais. Les rameurs se tenaient à la proue et à la poupe. M. Soloview fait restaurer le canot et le mettra à l'eau dans les étangs du jardin.

— La *Gazette* (russe) *de l'Académie* dit que des télégrammes de Kränholm signalent une nouvelle agitation, quoique peu importante, parmi les ouvriers de cette manufacture.

— Nous avons donné au mois de février dernier les détails émouvants du meurtre commis à Alexandrow (gouvernement de Vladimir) le 11 février sur la personne de Mlle Zoubow, fille d'un négociant de cette ville, par M. Ivanow, chef du corps des forestiers. Le procès de M. Ivanow vient d'être jugé par le tribunal de Vladimir, siégeant à Alexandrow. L'accusé s'est reconnu coupable en déclarant qu'il avait tué Mlle Zoubow parce qu'il l'aimait et que son père refusait de la lui donner en mariage. Le défenseur de l'accusé a plaidé le cas d'aliénation mentale. Le jury a déclaré Ivanow coupable de meurtre commis dans un moment d'emportement, en conséquence de quoi la cour a condamné Ivanow à huit ans de travaux forcés dans une forteresse.

— Les journaux de Riga consacrent des articles des plus sympathiques à Mlle Busca, la charmante ingénue du théâtre allemand de St-Pétersbourg, qui a fait ces derniers temps les délices des dilettantes et du public du chef-lieu de la Livonie. Le chroniqueur dramatique de la *Zeitung für Stadt und Land* constate le brillant succès remporté par la jeune artiste dans les pièces bien connues des habitués allemands du théâtre Michel « Von Drüben » et « Erziehungs-Resultate. » Le feuilletoniste de la *Rigasche Zeitung* chante à son tour les louanges de Mlle Busca pour son intelligente et séduisante interprétation du rôle de *Kätchen* dans le drame de Kleist: « Kätchen von Heilbronn. » Mlle Busca, dit-il, était dans ce rôle « une gracieuse personnification de l'amour et de l'humilité. » Tous les chroniqueurs s'accordent à faire ressortir surtout le naturel exquis du jeu de la jeune artiste et à lui prédire les plus beaux triomphes dans sa carrière dramatique, dont les débuts ont été d'emblée une série de succès.

C'est hier, mercredi, que Mlle Busca devait prendre congé du public rigois dans le rôle d'*Elfriede* de la comédie de Benedix: « Cendrillon, » qu'elle avait choisie pour son bénéfice.

—

ERRATUM. — Nous nous empressons de rectifier une erreur qui s'est glissée dans le tableau des recettes des chemins de fer pour le mois de janvier, — inséré dans notre dernier numéro. Le rendement de la ligne de Moscou-Brest a augmenté, comparativement à l'année dernière, de 41 1/4 0/0 et non de 4 1/4 0/0, comme on l'a imprimé.

◆

Le président de la commission de l'enseignement technique prie les membres de cette commission et les organisateurs des écoles de la Société technique de vouloir bien prendre part à *la dernière assemblée générale* qui aura lieu le 26 mai, à sept heures et demie du soir, dans le local de la Société technique (ancien dépôt de sel). Les questions à débattre sont les suivantes:

a. Communication de M. Iliine sur les écoles des fabriques de Narva, qu'il a visitées, ainsi que sur l'école professionnelle de la Société féminine patriotique et sur les cours de dessin du dimanche à l'Académie des beaux-arts;

b. Proposition relative aux classes d'enfants des écoles de la Société;

c. Situation financière des écoles de la Société;

d. Travaux des membres perpétuels dans le courant de l'hiver passé;

e. Proposition d'ouvrir de nouvelles écoles pour les ouvriers.

◆

LES JOURNAUX RUSSES. — M. Timériazew vient de faire paraître la troisième livraison de son atlas industriel de la Russie, indiquant les fabriques et usines de l'Empire, et la *Gazette* (russe) *de l'Académie* dit à propos de cet ouvrage que, nonobstant le peu de matériaux dont l'auteur a été en mesure de profiter, il est arrivé à donner au moyen de son atlas une idée assez claire de la répartition des branches principales de l'industrie russe entre les divers gouvernements. Ce travail a été exécuté par un particulier, imprimé à ses frais, et cependant il a une haute portée politique et se trouve basé sur des données officielles conservées au département du commerce et des manufactures. Ne serait-ce pas plus naturel, fait observer la *Gazette*, que ce fût plutôt une institution gouvernementale, disposant de renseignements de première main, qui se chargeât d'un travail semblable? Cependant le département du commerce et des manufactures avait publié il y a quelques années des renseignements sur l'industrie des usines pour l'année 1866, renseignements qui laissaient à désirer sous bien des rapports, et depuis on n'a rien fait pour parer à ces défauts à l'avenir. La commission spéciale instituée au ministère des finances en 1859 avait rédigé en 1862 un projet de règlement sur l'industrie, qu'elle avait cru utile de substituer au code des fabriques et de métiers actuellement en vigueur; les travaux de cette commission avaient paru en quelques volumes; en 1866 le projet en question avait été soumis à l'avis du ministère de l'intérieur et on ignore ce qu'il est devenu depuis.

Il est hors de doute que le gouvernement reconnaît lui aussi la nécessité d'abroger les prescriptions surannées; il l'a prouvé en entreprenant des travaux dans cette direction, et s'il diffère leur achèvement, ce n'est certainement qu'à cause du manque de matériaux et d'informations positifs sur l'industrie russe. Il faut espérer que la défectuosité des données sur l'industrie indigène, démontrée par le comité statistique central et les résultats auxquels est arrivé l'année dernière le congrès statistique, fourniront au gouvernement les moyens de faire disparaître les empêchements et de ne plus différer la solution de cette question.

La même feuille trouve que les bases adoptées par le zemstvo pour la répartition de ses impôts sont défavorables au plus haut degré, attendu que ses données sont de nature la moins faite pour permettre de se rendre compte de la valeur et du rapport des propriétés dans chacune des localités. Chaque gouvernement présente d'autres procédés et bases de l'estimation; les travaux des zemstvos de chaque gouvernement ne se concilient point; s'il fallait s'en tenir aux données des zemstvos pour l'estimation des propriétés de divers gouvernements, on arriverait à des conclusions très-erronées: les meilleures terres seraient considérées comme de nulle valeur et vice-versa. Cependant, fait observer la *Gazette* (russe) *de l'Académie*, la question n'est évidemment pas difficile à résoudre: il faudrait recueillir des renseignements positifs au sujet des prix d'affermage, lesquels sont partout considérés à juste titre comme l'indicateur le plus exact du rapport des propriétés, répartir ensuite les terres en catégories d'après leur qualité relative et évaluer chaque catégorie d'après le prix d'affermage qui s'y rapporte. Là où les propriétés ne sont affermées qu'en faible proportion, il faudrait déterminer, d'après d'autres renseignements, le revenu foncier net et en adopter une certaine partie (ordinairement on prend le tiers) comme correspondant au prix de l'affermage. On peut, comme moyen de contrôle, se servir des renseignements sur les prix de vente des propriétés d'après les procès-verbaux d'achat.

L'urgence de sortir de la situation actuelle commence à se faire sentir dans la sphère des assemblées provinciales. Le zemstvo de Riazan a effectué chez lui un cadastre général des propriétés foncières (qui ne saurait encore être apprécié par la feuille que nous citons, à cause du manque de renseignement sur les résultats de ce travail). Le zemstvo de Kherson a procédé à une nouvelle estimation de ses terres. De plus, une conférence statistique de zemstvo s'est réunie à Odessa Ces entreprises ne devraient pas rester à l'état d'impulsion isolée. La statistique et le cadastre des zemstvos constituent un problème demandant impérieusement une solution. Tous les gouvernements devraient s'imposer cette tâche, attaquer les questions sérieusement et abandonner des bases gratuites et toutes conjecturales pour rechercher le positif.

La *Bourse* examine successivement les comptes rendus des différentes sociétés par actions. Voici le résumé des comptes rendus des deux dernières années de la Société russe de navigation, de commerce et du chemin de fer d'Odessa, tel que le donne cette feuille. Les chiffres en bloc des recettes et dépenses et du revenu net pour ces deux années sont les suivants:

	En 1871.	En 1872.
Recettes	7,166,120	7,268,885
Dépenses	4,828,021	5,281,701
Revenu net	2,338,098	1,987,183

Cette société existe non pas exclusivement de ses moyens privés, mais elle reçoit du gouvernement une subvention applicable au parcours par mille ainsi que des sommes affectées à l'entretien de ses bâtiments. Fondée il y a 16 ans, au capital de 9 millions de roubles, cette société a remboursé aux actionnaires pendant cette période 4 1/2 millions de roubles, a amorti des actions pour 1,387,500 r. (de sorte que le capital de fondation n'est plus que de 3,112,500 r.) a formé un capital d'assurance d'un million et un capital de réserve de 11 millions 17,803 r. De cette façon les capitaux d'assurance et de réserve dépassent presque quatre fois celui des fondations. Ces sommes se répartissent principalement comme suit: la valeur des bâtiments est de 6,303,942 r., les valeurs portant intérêt (2,583,882 r.), les comptes courants, la caisse, les prêts, les lettres de change montent à 4,214,449; les immeubles (fonderie, embarcadères, ateliers, etc.) 1 million 901,316 r.; les mines d'anthracite 856,285, le chemin de fer aux mines 47,110 r., etc. La propriété principale de la Société (les navires et bateaux à vapeur) consiste en 85 bateaux à vapeur, 59 barges et 7 chalands, 1 dock flottant et divers menus bâtiments. La valeur première de ces bâtiments représentait 11 1/2 millions de roubles, dont 4 4/5 millions sont amortis. En 1872 la Société a construit 11 bateaux à vapeur, 6 barges, un dock flottant et différents petits bâtiments. Le mémoire explicatif nous apprend qu'en 1872 se trouvaient en construction les bateaux à vapeur *Khoper* et *Kodor* et un bateau fluvial. En 1871 les bateaux de la Société ont parcouru 977,861 milles et l'année dernière 1,035,024 milles.

La situation de la Société de navigation « Caucase et Mercure, » dont la même feuille examine le compte-rendu pour l'année 1872, se présente sous les traits principaux suivants. Cette Société opère sur le Volga, la Kama et la mer Caspienne et possède sur le Volga 20 bateaux à vapeur, 42 bâtiments de différentes dénominations et 33 débarcadères flottants évalués, le tout d'après sa valeur primitive, à 1,972,768 r., mais leur valeur réelle n'est que de 1,371,637 r. Sur la mer Caspienne la Société possède 27 bateaux à hélice et à voiles, 45 différentes constructions et 4 débarcadères flottants, dont la valeur primitive est de 2,073,651 r. et la valeur réelle de 1,295,262 r. Les opérations de la Société pendant les trois dernières années ont été fort défavorables; les recettes de la navigation du Volga s'accroissent constamment, mais le revenu net diminue par suite d'une augmentation disproportionnée des dépenses. La navigation sur la mer Caspienne ne saurait exister sans la subvention du gouvernement, qui était en 1870 de 332,472 r., en 1871 de 336,840 r. et en 1872 de 363,840 r. Le bilan des deux dernières années fait voir que la Société possédait 4 1/2 millions de roubles de capital de fondation, 411,571 r. de capital d'assurance au 1er novembre 1871 et 417,106 r. au 1er novembre 1872, ainsi que 101,612 r. de capital de réserve en 1871 et 58,161 r. seulement en 1872. La diminution du capital de réserve provient principalement de ce que la Société a rayé plus de 38,000 r. du compte de dettes douteuses. La capital de fondation se répartissait comme suit: valeur des bâtiments de navigation: 3,210,152 r., valeur des débarcadères: 537,895 r. divers, approvisionnements: 362,543 r. La caisse et les opérations représentaient 1,545,424 r. et en déduisant de cette dernière somme le montant de différents engagements de la Société (680,648 r.) le reste disponible formait la somme de 864,776.

UNE QUESTION NÉGLIGÉE

par B. M. MARKÉVITCH

(d'après le *Messager Russe.*)

Traduit du russe par DURAND et GRÉVILLE

Suite (1).

SECONDE PARTIE.

XXXIX.

En ce moment, la porte s'entr'ouvrit, et quelqu'un qu'on ne voyait pas dit d'une voix cérémonieusement timide, en français:

— Peut-on entrer?

— Certainement, répondit ma mère.

Galetchka entra.

— C'est tout-à-fait une grande demoiselle! dit maman en riant quand elle eut remarqué la robe longue et la coiffure *à la Clotilde*, qui avait remplacé les tresses enfantines qu'on voyait pendre sur ses épaules quelques semaines auparavant.

Cependant Galetchka l'embrassait avec une joie et une tendresse inaccoutumées. Elle accabla maman de questions aimables, de récits sur les « gentillesses » de Léon, qu'elle n'avait pas quitté d'un pas pendant tout l'été, et cætera...

— Que peut-elle vouloir de maman? pensais-je.

En ce moment, elle m'inspirait du dégoût.

Ce qu'elle voulait de maman ne tarda pas, du reste, à devenir clair.

— Vous avez appris le malheur... (tout cet entretien, naturellement, avait lieu en français) mon pauvre cousin!... dit-elle en s'asseyant près de ma mère et en la regardant bien en face.

— Oui, c'est affreux, répondit ma mère.

— Cela a mis toute la maison sens dessus dessous, reprit Galetchka, après avoir donné à son visage le temps d'exprimer le chagrin que lui faisait éprouver le malheur de « son pauvre cousin. » — Papa est si bouleversé, qu'il est méconnaissable. Et vous savez que je n'ai plus de professeur de musique?

— Vraiment? dit ma mère de l'air le plus indifférent.

Mais Galetchka ne se déconcerta pas.

— Vous savez, monsieur Bogenfrisch, — quel excellent musicien c'était, et je faisais tant de progrès avec lui!... Et voilà que papa le met à la porte! Et encore d'une façon incompréhensible: Bougoune arrive chez lui et lui annonce qu'il doit partir le jour même. Et pas la moindre explication!... Le pauvre homme accourt vers moi tout en larmes, — *je n'ai pas pu y tenir moi-même, madame, j'ai fondu en larmes*, — et j'ai couru trouver papa. Et lui, il a même frappé du pied. — « Il le faut! » s'écria t elle en singeant l'intonation de son père.

Elle s'interrompit un instant, puis adressant directement sa demande à ma mère: — Ne pourriez-vous pas lui parler? Il vous respecte si profondément, chère madame... Je suis sûre d'avance que vous n'avez qu'à dire un mot...

— Peut-être; mais ce mot-là, je ne le dirai pas, interrompit maman avec un sourire sérieux.

— Pourquoi cela? dit Galetchka, le visage tout couvert de rougeur...

— Parce que votre père n'est pas un enfant, et qu'il sait ce qu'il fait, je suppose. S'il éloigne de sa maison votre professeur de musique, c'est probablement parce qu'il a ses raisons.

« Comme si mon père pouvait avoir des raisons quelconques! » semblait dire le sourire railleur qui passa sur les lèvres de Galetchka...

— Enfin, grâce à Dieu, Vassia s'est décidé à se coucher! Il ne dormira pas, mais il se reposera un peu! s'écria Anne Vassilievna, qui entrait, sans remarquer le visage légèrement bouleversé de sa fille, et sans même la regarder.

Galetchka se détourna vivement et sourit comme si de rien n'était.

Mais je ne pus m'empêcher de m'apercevoir que sa mère continuait à ne pas faire attention à elle, et que cela n'était point un hasard. On sentait que si la bonne femme était attristée par ses craintes pour Vassia et pour son père, une autre cause plus intime et plus profonde troublait son cœur, — et que c'était Galetchka elle-même qui avait fait naître l'agitation dans cette âme tendre et pure comme celle d'une colombe...

Elle raconta à ma mère qu'elle avait trouvé Gérasime Ivanovitch plongé dons le même sommeil ou plutôt la même torpeur, que Fédor Fédorovitch Kachevarow avait ordonné du musc, qu'il avait envoyé chercher à la ville, sans compter beaucoup sur son efficacité, qu'elle avait eu les plus grandes difficultés à faire coucher Vassia, et encore que celui-ci y avait consenti seulement lorsque le docteur, revenant de chez Mme Loubiansky, lui avait promis qu'il veillerait lui-même au chevet de son père...

— Et le docteur n'a pas dit où Lioubow Pétrovna dînerait aujourd'hui?... Peut-être avec nous?

Cette question inopinée de Galetchka semblait inviter Mme Galagaï à de plus amples explications.

— Il n'en a pas parlé, je crois, répondit Anna Vassilievna, continuant à ne pas regarder sa fille, et se hâtant de reprendre la conversation par une question quelconque faite à ma mère.

Galetchka donna à ma mère le temps de répondre et s'adressa de nouveau à Mme Galagaï;

— Et si *elle* descend pour dîner, qu'*ordonnes*-tu? Que je descende aussi?

Anna Vassilievna jeta sur sa fille un regard chargé de reproche et empreint d'une souffrance profonde.

Je compris qu'elle venait d'apprendre, sans doute de la bouche de son mari, comment sa fille s'était conduite avec Lioubow Pétrovna.

— Mais pourquoi me demandes-tu mes ordres là-dessus? continua-t-elle avec un effort évident.

Galetchka baissa les yeux d'un air qui voulait dire: ce n'est pas à moi à vous expliquer pourquoi.

— Si cela *vous* plaît, maman, j'y irai, dit-elle d'une voix douce, respectueuse et soumise.

Rien que pour ce ton-là, je crois que je lui aurais volontiers arraché une poignée de cheveux.

La pauvre mère s'agita sur son siége d'un air extrêmement embarrassé. Elle n'était pas de force à lutter avec l'aplomb de cette petite fille sans cœur.

— Tu peux dîner chez toi, si tu ne veux pas être avec tout le monde, répondit la pauvre femme en baissant les yeux devant l'imperturbable regard de sa fille.

Et encore est-il étonnant qu'elle eût eu le courage d'en dire autant.

Galetchka, ayant atteint son but, se leva, fit une très-profonde révérence à ma mère, baisa légèrement la main d'Anna Vassilievna, et se glissa vers la porte.

A peine avait elle refermé le battant, que Mme Galagaï, prenant dans ses mains les mains de ma mère, lui dit à l'oreille en pleurant:

— De qui tient-elle, dites, je vous en prie, Sophie Mikhaïlovna!

Crétyet moi nous hâtâmes de les laisser seules, et nous allâmes nous promener au jardin jusqu'à l'heure du dîner.

Ni Mme Loubianski ni Galetchka ne parurent au dîner, et jamais repas ne s'était achevé à Bogdanovsk aussi tristement que celui-là. Qu'il nous suffise de dire que Thomas Bogdanovitch ne sourit pas une seule fois pendant tout le dîner, qu'il ne taquina personne et n'ouvrit presque pas la bouche. Il se bornait à regarder les places vides, les serviettes non dépliées de sa fille et de sa nièce, — et à pousser de profonds soupirs...

La conversation fut entretenue à peu près exclusivement par le docteur Kachevarow et par Kikine, qui avait fini par s'éveiller, et qui cherchait évidemment à conquérir les bonnes grâces de « l'homme de science »; — c'est ainsi que Louis Antonovitch appelait le médecin de K. — L'étudiant était encore là, mangeait comme quatre, restait muet comme un pavé, et reprenait haleine après chaque plat. Pas un mot ne fut prononcé à propos du malade ou de son fils: chacun craignait d'aborder ce sujet de conversation.

Ma mère causait à demi-voix avec Mme Galagaï, sa voisine, et, aux tristes regards que celle-ci jetait sur Léon et sur moi, il n'était pas difficile de deviner quel était le sujet de leur entretien: Anne Vassilievna se laissait convaincre par les explications de ma mère sur la nécessité de notre prochain départ pour la ville de K.

C'est sous cette impression-là que je courus au premier étage, chez les Loubiansky, dès la fin du repas.

Savéli, que je rencontrai dans le corridor, me dit que Vassia avait administré à son père une seconde potion qui avait réveillé un moment le malade; mais il ajouta qu'en ce moment celui-ci devait s'être rendormi, car son fils venait de rentrer dans sa chambre.

J'ouvris la porte, — et j'entrai.

Vassia, en effet, était là, devant son petit bureau, la tête appuyée sur la main. Au léger grincement de la porte, il se retourna, en fronçant un peu le sourcil.

— C'est moi, Vassia! lui dis-je en m'avançant sur la pointe du pied: — il y a un tapis, je ne fais pas de bruit...

— Maintenant, cela ne fait plus rien, me répondit-il.

— Le remède *lui* a fait du bien?

Vassia haussa les épaules.

Il avait affreusement maigri en quelques heures. Ses yeux s'étaient creusés et entourés d'un cercle noir, et l'on voyait sur ses joues ces deux taches rouges de mauvais augure, qui avaient si fort déplu au docteur.

— As-tu dormi avant le dîner, Vassia?

— Non, répondit-il d'un ton bref.

— Tu n'as pas pu?

— Non...

— Maman est arrivée, repris-je, après un long et pénible silence.

— Ah! dit-il simplement, et ses lèvres tremblèrent un peu.

— Elle est arrivée pour nous emmener à K... continuai-je timidement, en étudiant avec inquiétude l'expression de son visage.

Il ramena sur moi un regard indifférent.

— Bientôt? demanda-t-il.

— Elle voulait repartir aujourd'hui même... mais j'espère bien qu'elle restera au moins un jour...

— Oui!... dit-il en tournant son regard distrait vers la fenêtre, dans laquelle le soleil couchant versait un rayon de chaude et tremblante lumière.

— Cela me sera très... Je ne sais comment dire... tant cela me fera de peine, de me séparer de toi, Vassia...

J'éprouvais une envie folle de l'embrasser, de le presser sur ma poitrine; mais je n'osai pas.

— Entends-tu chanter le coucou? me dit-il brusquement en guise de réponse.

— Il ne m'a pas entendu, pensai-je tristement. — Vassia!

Il fronça de nouveau le sourcil, et me regarda de tous ses yeux.

— Ce soir, lui dis-je, je coucherai chez M. Créty... Cela vaut mieux, n'est-ce pas?

Il fit un signe d'acquiescement.

— Si l'on nous emmène demain, Vassia, je viendrai te faire mes adieux, repris-je tristement, espérant toujours qu'il allait faire allusion à notre amitié, à l'affection que je lui portais.

— Oui, oui, répondit-il.

Evidemment, mes discours l'ennuyaient. Il s'approcha de la fenêtre.

(*A continuer.*)

---

(1) Voir notre no 134.

La *Gazette de la Bourse* expose la quintessence du système perfectionné de la construction et de l'exploitation des chemins de fer à traction de cheval inventé par M. Bolmann. Les chemins de fer à traction de cheval peuvent être établis par tous les zemstvos, conformément au droit qui leur est octroyé, sous leur garantie exclusive, attendu que, suivant le système Bollmann, cette garantie ne saurait dépasser 1 1/2 0/0 pour tout le capital nominal du chemin, et non pas 5 0/0, comme le demande, par exemple, M. Witsvilikhovsky et encore en excluant tout espoir de jamais rembourser les actionnaires. Au lieu d'un nouvel impôt, le système de M. Bollmann n'exige aucune espèce du sacrifice de la part de la population, les chemins de fer devant apporter aux zemstvos un revenu égal au double de la garantie. Donc, outre les avantages généraux que la population obtiendrait dans la facilité que leur offrira le chemin par le développement de la production, du commerce et de la prospérité générale, outre que la population n'aurait à payer aucun impôt pour la construction de cette voie ou pour compléter un revenu insuffisant, elle recevrait encore elle-même du chemin les moyens d'acquitter les impôts envers l'Etat. Ces chemins profiteraient encore aux transporteurs privés, qui y effectueraient leurs transports, en waggon bien entendu, tandis que les expéditeurs pourraient transporter leurs marchandises dans les waggons de la ligne ou dans les leurs, et au moyen soit de chevaux loués, soit des leurs propres.

Les tramways, vu leur valeur minime, ne dépassant pas en moyenne 13,200 r. par verste et leur exploitation ne demandant que 3 millions de pouds, sont très-accessibles à chaque zemstvo et applicables à toute contrée un peu peuplée et industrielle.

Pour conclure, la *Gazette de la Bourse* ajoute que le zemstvo du gouvernement d'Olonets a reçu la proposition de construire un tramway du système Bolmann en remplacement d'un canal qu'il se proposait d'établir entre le lac Onéga et la mer Blanche.

La disparition de la petite Anna Böckler, qu'on suppose avoir été volée par des bohémiens, a été pendant un certain temps l'objet de discussions de presque tous nos journaux.

Actuellement la *Voix* se livre à ce propos, dans un de ses articles de fond, à une étude historique et ethnographique des bohémiens, à laquelle nous empruntons quelques curieux renseignements. Au dire de cette feuille, les bohémiens (tsiganes) n'existent pas en Russie comme race spéciale, du moins les données officielles n'en signalent pas l'existence chez nous. Une telle lacune dans notre statistique ne saurait certainement être justifiée; mais, d'après l'avis de la *Voix*, elle s'explique par le fait que, malgré leur type prononcé, les bohémiens sont comptés officiellement dans une classe sociale quelconque et comme appartenant au culte prédominant, de sorte que sans une étude ethnographique spéciale il ne serait pas possible d'en faire un groupe de population à part.

La même chose peut être constatée en Occident. L'ouvrage le plus récent concernant cette race est certainement celui paru en 1837 à Berlin. D'après cette étude il existait en Moldavie et Valachie environ 200,000 bohémiens, un nombre analogue en Turquie, 100,000 en Hongrie, 40,000 en Espagne et autant dans toute l'Allemagne, l'Italie et la France ensemble; 25,000 en Russie et 10,000 en Angleterre, de sorte qu'il y a trente-six ans le chiffre des bohémiens qui parcourent l'Europe montait à 600,000 âmes.

Il est évident, continue la *Voix*, que ces données ne méritent pas la moindre créance. On a beaucoup écrit sur l'origine des bohémiens. L'hypothèse la plus vraisemblable est à coup sûr celle d'après laquelle on les considère comme descendants de l'une des castes indiennes les plus infimes, les Soudras. En 1408, à la suite des conquêtes de Tamerlan, ils ont quitté leur patrie et ont passé par l'Arabie en Egypte et de là se sont dispersés en Europe. Dès leur apparition on a commencé à se plaindre des préjudices que causait cette race vagabonde. Vers 1530 les bohémiens étaient l'objet des persécutions dans presque tous les pays. Aux XVIe et XVIIe siècles on faisait dans l'Europe occidentale la chasse aux bohémiens comme aux bêtes fauves; on les fustigeait cruellement, on leur arrachait les narines et on les pendait par dizaines le long des grandes routes; encore en 1822 on exterminait les bohémiens en Wurtemberg par la force armée. En Russie, la législation a cherché à fusionner les bohémiens avec la population locale, à les fixer, et jamais on n'a promulgué de lois commandant leur persécution et moins encore leur expulsion du pays. Il eût été superflu d'imaginer de nouvelles mesures quelconques pour faire disparaître le vagabondage, attendu que les mesures en vigueur étaient suffisantes, avec une surveillance vigilante de la part de la police. Il y a fort peu de bohémiens en Russie; comme généralement dans l'Europe entière, on les oublie facilement, mais des avertissements comme ils les donnent eux-mêmes, par exemple la disparition de la jeune Anna Böckler, imposent à la société l'obligation morale de régulariser ses rapports avec eux et permet d'espérer que le gouvernement prendra des mesures contre le renouvellement de faits qui sont la honte du XIXe siècle.

NOUVELLES DE L'EXTÉRIEUR.

A cause de la fête de Pentecôte, nous n'avons reçu aujourd'hui qu'un petit nombre de feuilles étrangères.

Le *Times* examine dans un de ses derniers leaders les chances que peuvent avoir les princes d'Orléans de remonter sur le trône de France. Il fait observer que le prestige dont ils jouissaient sous le second empire a singulièrement diminué depuis leur retour en France. On supposait qu'ils allaient se mettre à la tête du parti peu nombreux mais éminemment respectable et parlementaire que l'empire avait tant redouté. Les princes d'Orléans semblaient beaucoup plus favorablement situés que les autres prétendants et aux yeux d'un observateur superficiel la régence du duc d'Aumale devait paraître la solution naturelle des difficultés gouvernementales. Il n'en a rien été. L'alliance du centre droit et de la droite avec les bonapartistes a détruit les espérances des princes d'Orléans. Maintenant les bonapartistes dominent la situation. Tout ce qu'on peut dire en faveur des princes d'Orléans, conclut le *Times*, c'est que leur conduite a été correcte. S'ils n'ont pas pris une part plus active à la politique, c'est qu'ils ont senti que leurs adhérents ne constituent pas un parti et que la nation, en général, ne montre aucune sympathie pour leur cause.

On sait que la nouvelle de la défaite parlementaire de M. Thiers a produit une très vive satisfaction au Vatican. Quant aux journaux italiens, ils se divisent sous ce rapport en deux catégories. La *Perseveranza* et l'*Opinione* insistent surtout sur le regret que leur a causé cette crise et, tout en gardant une certaine réserve dans leurs prévisions pour l'avenir, elles doutent qu'une entente amiable soit possible entre les partis monarchiques. Les organes de la gauche, comme la *Riforma*, et aussi quelques organes modérés, tels que la *Libertà*, avaient l'air de croire à l'imminence d'une guerre de réaction de la France contre l'Italie et exhortaient le cabinet italien à se préparer à cette lutte. D'un autre côté on faisait courir le bruit à Rome que le ministère des affaires étrangères d'Italie aurait reçu de M. Nigra des informations faisant pressentir que la diplomatie du duc de Broglie à l'égard de l'Italie pourrait n'être pas aussi péremptoire qu'on avait l'air de le croire généralement.

En tout cas, dit le *Temps* auquel nous empruntons ces informations, MM. de Corcelles et Fournier se sont mis entièrement à la disposition du nouveau chef du cabinet français et il n'est aucunement question de les remplacer à leurs postes par d'autres titulaires.

Les appréhensions des feuilles italiennes ont dû se dissiper depuis, par suite des déclarations émanées de Versailles, que le changement survenu en France dans la direction des affaires ne devait en rien altérer la politique extérieure de la république.

Le *Journal de Genève* publie une lettre de l'abbé Hurtault, chanoine honoraire de Tours et ancien secrétaire de Mgr Guibert, archevêque de Paris, déclarant qu'il arrivera prochainement à Genève pour s'associer à l'œuvre de réforme catholique entreprise par le père Hyacinthe. L'abbé Hurtault dit que cette résolution lui est dictée par la conviction qu'il a, que les nouvelles tendances du catholicisme-romain sont pernicieuses à la société chrétienne en général comme à la conscience des fidèles en particulier. (Voir aux *Dernières nouvelles.*)

La Constituante espagnole a tenu dimanche sa première séance. M. Figueras y a lu le message dont nous avons déjà publié la substance, et l'Assemblée a nommé son bureau provisoire, en élevant à la présidence le „patriarche des républicains fédéraux,“ comme l'appelle le *Temps*, M. Orense, marquis d'Albaïda. C'est là tout ce que nous apprend le télégraphe. D'après une feuille madrilène, la *Igualdad*, de nombreuses propositions à présenter à la Chambre auraient été déjà arrêtées dans les groupes de députés, et les principales auraient trait à la proclamation de la république fédérale, à une déclaration des droits individuels consignée dans un acte spécial comme celle de la Constituante française de 89, à la suppression de l'esclavage, à l'abolition de la peine de mort, à la séparation de l'Eglise et de l'Etat, au règlement immédiat de la question des finances, et à une amnistie générale.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

AGENCE INTERNATIONALE.

Rome, mercredi 4 juin, au soir.

Les généraux et les fondés de pouvoirs des ordres monastiques ont adressé au roi, au président du conseil des ministres et aux présidents des deux Chambres une protestation contre la loi sur les corporations religieuses. La protestation dit que la suppression des couvents est un attentat au monde catholique tout entier et qu'elle est contraire à la Constitution du royaume.

Autre dépêche.

Berlin, merdredi 4 juin, au soir.

Le shah de Perse quitte Berlin vendredi et se rend à Wiesbade pour un séjour de peu de durée. De là Sa Majesté Persane ira par Bruxelles à Londres, où elle arrivera le 18 juin. Sa Majesté s'embarquera à Ostende, où elle sera reçue par sept navires de guerre de la flotte britannique, dont quatre bâtiments cuirassés.

S. A. R. le prince de Galles ira à la rencontre du shah jusqu'à Douvres et sir Henry Rawlinson jusqu'à Bruxelles.

Autre dépêche.

Pénang, mercredi 4 juin.

Un navire de guerre hollandais a fait feu sur trois bâtiments sous pavillon anglais, qui transportaient des marchandises d'Atchin à Pénang.

Les Atchinois préparent une résistance énergique en vue de la prochaine expédition hollandaise.

Autre dépêche.

Vienne, jeudi 5 juin.

S. M. l'empereur François-Joseph a mis un vapeur de guerre à la disposition du prince du Monténégro pour la traversée de Trieste à Cattaro.

A la suite d'arrangements entre le comte Andrassy et le prince Nicolas, le prince entretiendra à l'avenir un agent diplomatique à Zara.

—

Voir la suite des dépêches à la fin de la rubrique Dernières Nouvelles.

Allemagne.

On lit dans la *Kœlnische Zeitung*, sous la date du 31 mai :

« Le projet de loi sur la presse, élaboré par le gouvernement prussien et soumis aujourd'hui au conseil fédéral, confirme, par le fait même qu'il existe, la promesse qu'avait donnée le chancelier de l'empire. Mais, par son contenu, il donne également raison à l'assertion du prince de Bismarck : que c'est par des propositions et des contre-propositions que les projets de loi naissent et aboutissent. Cependant, en raison de ce contenu, il faut avouer que pour arriver au but désiré il y aurait moins de chemin à parcourir en partant de la proposition d'initiative dont le Parlement était saisi qu'en prenant pour point de départ le projet émanant du gouvernement prussien. Nous espérons que le prince de Bismarck n'aura pas épuisé toute son influence comme ministre prussien, mais qu'il la fera valoir surtout comme chancelier de l'empire, afin que le projet embryonnaire prussien se transforme en une création que l'Allemagne entière puisse agréer. »

Au dire de la *Kœnigsberger Zeitung*, c'est M. de Mittnacht, ministre de la justice du Wurtemberg, que le conseil fédéral a chargé de rédiger le rapport sur le projet de loi en matière de presse.

— La *Kœlnische Zeitung* du 2 juin s'occupe aussi des mystifications du *Daily Telegraph*, au sujet desquelles on a déjà lu hier dans les colonnes de notre journal un spirituel persiflage de la *Liberté*, de Paris. Voici comment s'exprime la feuille rhénane :

« Le mystérieux individu qui « de la route de Khiva » envoie au *Daily Telegraph* de Londres de longs récits de voyage et signale par dépêche à ce journal la « chute de Khiva, dont le bruit est parvenu à son oreille, » est maintenant démasqué et jeté par dessus bord. Dans une *explanation* sous forme de *mea culpa*, la feuille londonienne avoue, sous la date du 31 mai, qu'elle a été honteusement mystifiée par un plagiaire littéraire et promet de ne plus insérer même une ligne venant de cet individu mal-intentionné. Nous savons donc maintenant que le correspondant en question s'appelle David Ker; qu'il a essayé de se rendre de Moscou à Astrakhan, mais s'est arrêté à Saratow, d'où il s'est rendu d'abord en Crimée et de là à Poti et à Tiflis. Or, c'est de Tiflis qu'il a adressé la correspondance publiée le 30 avril par le *Daily Telegraph* et qui avait déjà paru le 12 du même mois dans *All the Year Round*.

« Nous savons en outre que la lettre écrite de Tiflis le 7 mai par David Ker et insérée au *Daily Telegraph* contient des passages identiques pour le fond et pour la forme à ceux d'une lettre écrite de Djeddah le 21 octobre 1871 et publiée alors par le *Chamber's Journal*. Cette mystification, mise au jour en premier lieu par la *Hour*, a coupé la retraite au *Daily Telegraph*, qui ne peut plus prétendre avoir reçu ses communications de Tiflis. David Ker est sacrifié !

« Mais le *Daily Telegraph* a encore *another special correspondent*, qui se porte à merveille. Il aurait réussi à se joindre aux troupes russes et c'est de lui, et non de David Ker, que le *Telegraph* aurait reçu la dépêche annonçant la prise de Khiva. Cette dépêche était datée « d'Orenbourg, fort n° 1 » et a paru dans le numéro du 12 mai de la feuille à sensation londonienne. Trois jours plus tard, David Ker aurait « confirmé » la nouvelle par un télégramme daté de Tiflis. Le mystérieux *another* sera certainement aussi démasqué. Ce correspondant du « fort n° 1 » ne mérite en effet pas plus de confiance que son collègue Ker. Nous savons exactement par les rapports russes où se trouvaient le 12 mai les différentes colonnes du corps expéditionnaire et par conséquent aussi qu'à cette date Khiva n'était pas pris. »

PRUSSE. — Le comte Eberhard de Solms-Sonnenwalde (ancien ministre d'Allemagne au Brésil), vient de se rendre à son nouveau poste de ministre de Prusse près de la cour de Saxe, où il remplace, comme on sait, M. d'Eichmann, transféré à Constantinople à la suite de la nomination de M de Keudell au poste de ministre d'Allemagne près le roi d'Italie.

— D'après des données officielles, le nombre des navires entrés dans les ports prussiens ou sortis de ces ports en 1872 s'élève à 56,974 (dont 5,426 bateaux à vapeur), avec un tonnage total de 2,306,614 *last* (le *last* équivant à 2,000 livres de l'Union douanière). Le cabotage est compris dans ces chiffres.

(*Kœlnische Zeitung.*)

— Un suicide des plus extraordinaires, en considération de l'âge du malheureux qui a mis fin à ses jours, a eu lieu le 19 mai à Marienbourg. Le suicidé est un petit garçon de dix ans, fils d'un médecin de cette ville, qui s'est pendu de désespoir pour avoir été condamné aux arrêts par un de ses maîtres, le docteur Krause, qui lui reprochait de la paresse et de l'inattention. On a trouvé dans la salle d'étude du gymnase où l'enfant s'est donné la mort un billet contenant ce qui suit : « Je suis inscrit pour la cinquième fois et j'ai de l'amour-propre. Je veux me tuer et j'accuse le docteur Krause d'être le seul auteur de ma mort. Il ne peut pas me souffrir. Ma sœur Gertrude prendra tous les objets qui m'appartenaient et ce qu'elle ne voudra point passera à mon frère Fritz. Mon père et ma mère, pardonnez-moi mon péché ! « E. B. »

(*Kœnigsberger Zeitung.*)

HAMBOURG. — La Bourse de Hambourg n'est pas sans se ressentir aussi de la crise financière. Une dépêche de cette ville dit que l'échéance de fin mai s'est passée même mieux que l'on ne s'y attendait, mais que cependant trois bureaux de change que l'on croyait solides ont fait faillite ; que la situation était loin d'être claire, et que la Bourse était des plus calmes.

Autriche-Hongrie.

Des dépêches de Vienne donnent les détails que voici sur l'arrivée de S. M. l'Empereur de Russie et de LL. AA. II. Mgr le grand-duc césarévitch, Mme la grande-duchesse césarevna et Mgr le grand-duc Vladimir Alexandrovitch dans la capitale de l'Autriche, le 1er juin :

C'est à 2 heures et demie de l'après-midi que les augustes voyageurs sont arrivés à la gare du chemin de fer du Nord. S. M. l'empereur François-Joseph était allé à la rencontre de S. M. l'Empereur Alexandre jusqu'à la station de Gänserndorf, où M. de Novikow, ministre de Russie à Vienne, s'était également rendu avec le personnel de la légation et les officiers supérieurs russes de séjour à Vienne.

Le train impérial est entré à midi quarante minutes dans la gare de Gänserndorf, qui était richement ornée et pavoisée. L'empereur d'Autriche, qui portait l'uniforme du régiment de grenadiers russes dont il est le chef et avait revêtu le grand-cordon de Saint-André, a reçu son auguste hôte à sa descente du wagon impérial. S. M. l'Empereur de Russie portait l'uniforme de général de son régiment de cavalerie autrichienne et le grand-cordon de l'ordre de Saint-Etienne. Les deux Souverains se sont donné l'accolade et embrassés à plusieurs reprises de la manière la plus cordiale. S. M. l'empereur François-Joseph a salué ensuite LL. AA. II. Mgr le grand-duc héritier, Mme la grande-duchesse césarevna et Mgr le grand-duc Vladimir Alexandrovitch et a donné le bras à Mme la grande-duchesse pour la conduire dans les salons impériaux, où a eu lieu la présentation des personnes de la suite de Leurs Majestés et de Leurs Altesses Impériales et où une collation a été servie.

Le train impérial est parti pour Vienne à une heure trois quarts. S. M. l'empereur François-Joseph avait pris place dans le wagon de S. M. l'Empereur Alexandre et de Leurs Altesses Impériales.

A la gare de Vienne, brillamment décorée, S. M. l'impératrice Elisabeth, accompagnée de S. A. I. et R. le prince héréditaire archiduc Rodolphe et de tous les archiducs et archiduchesses, attendait l'arrivée des augustes voyageurs, pour la réception desquels s'étaient également réunis à la gare du Nord : S. A. le prince du Monténégro, le corps diplomatique, le gouverneur de la Basse-Autriche, le général commandant les troupes de la province, le bourgmestre de Vienne et les chefs des administrations.

Après les salutations, qui ont été des plus cordiales, et les présentations, S. M. l'Empereur Alexandre et LL. MM. l'empereur et l'impératrice d'Autriche sont montés en voiture pour se rendre à Schönbrunn, tandis que LL. AA. II. Mgr le grand-duc césarévitch, Mme la grande-duchesse césarevna et Mgr le grand-duc Vladimir Alexandrovitch se rendaient à la *Hofburg*. Pendant les salutations et les présentations, la musique du régiment qui avait fourni la compagnie d'honneur postée à la gare jouait l'hymne national russe.

Malgré le temps défavorable, une foule immense couvrait les abords de la gare et remplissait les rues environnantes.

Les journaux autrichiens nous font tous défaut aujourd'hui, à cause des fêtes de la Pentecôte.

France.

Nous commençons aujourd'hui la reproduction des principaux passages du rapport de M. de Rainneville sur les négociations du gouvernement de la défense nationale avec les puissances neutres et l'Allemagne :

CHOIX DES NÉGOCIATEURS POUR TRAITER DE L'ARMISTICE.

Sauf l'expression d'armistice que avait été adoptée d'un commun accord par M. de Bismarck et M. Jules Favre pour ne pas désespérer l'amour-propre des Parisiens, il faut reconnaître que la convention qui s'est faite présente le caractère d'une capitulation pure et simple. A ce titre il appartenait à l'autorité militaire d'en régler seule toutes les conditions.

On comprend cependant que le ministre des affaires étrangères, qui avait déjà eu à Ferrières certains rapports avec M. le comte de Bismarck, pût être choisi de prime abord pour accompagner à Versailles un général français. Mais, dès que les pourparlers se trouvèrent entamés et qu'il s'agit de résoudre les questions spéciales, on s'étonne que M. J. Favre, qui n'était nullement compétent, ait pu tenir la place d'un général, discuter et régler avec M. de Moltke et M. de Bismarck tous les sujets militaires. Le *Journal officiel*, de Paris, porte cette déclaration : « M. J. Favre, muni « des instructions de son gouvernement, a été « accompagné à Versailles et assisté pendant « le cours de la négociation, conformément à « la règle, par M. le général de Valdan, chef « de l'état-major général de Paris. Cet officier « général a discuté point par point, dans un « excellent esprit, les conditions de la conven- « tion militaire, et il a donné son entier assen- « timent à leur acceptation par M. Jules Fa- « vre... » Nous verrons quelle est la valeur de cette allégation, lorsque nous viendrons à examiner la déposition de M. le général de Valdan.

S'il y a eu à cet égard des fautes commises, est-ce sur ce général qu'il faut en faire tomber la responsabilité ? Nous ne le croyons pas. M. J. Favre, avec une spontanéité et un dévouement dont il faut d'ailleurs tenir compte, a rempli seul une mission dont personne ne voulait se charger.

En effet, revenu de Versailles la première fois, il déclare que s'il se rend de nouveau auprès de M. de Bismarck, il lui faudra un militaire et un financier. Le conseil repousse cette demande. A la séance du 25 janvier, il témoigne de nouveau son regret de retourner seul à Versailles : il demande que MM. Trochu et Picard viennent avec lui, Ceux-ci s'excusent.

Revenant à Versailles, le 26, M. J. Favre annonce à ses collègues qu'il aurait pu terminer s'il avait eu un général avec lui. On envoie alors chercher le général Callier pour lui confier la mission d'accompagner M. Jules Favre. Le général refuse en donnant cette excuse, assez admissible d'ailleurs, qu'il sera plus utile en restant au commandement de son secteur à Belleville. On désigne alors le général de Beaufort d'Hautpoul.

Ce général était sans doute très-capable de suivre la négociation et de tracer une convention, mais pour une raison ou pour une autre il n'y alla que cette seule fois. Le général de Valdan est alors adjoint à notre négociateur, mais son rôle fut singulièrement restreint, car il ne prend aujourd'hui sous sa responsabilité que les détails de la remise des forts. En sorte que lorsque M. J. Favre s'est plaint d'avoir « été abandonné par l'autorité militaire, qui lui laissait absolument toute la charge », il avait pleinement raison vis-à-vis de ses collègues. Le général Trochu prétendait que destitué du commandement il n'avait plus rien à faire et que c'était au nouveau général en chef à s'occuper de tout. Il regretta, mais trop tard, qu'on n'eût pas songé à exiger la signature du général de Valdan.

S'il y a eu de véritables fautes commises dans la confection de l'armistice, on doit donc rappeler, à la décharge de M. Jules Favre, que l'autorité militaire ne l'a pas assisté suffisamment. Les généraux peuvent, il est vrai, répondre pour leur excuse que, depuis le commencement du siége, quant à ce qui regardait le commandement, les règles militaires avaient été si souvent renversées, qu'ils ne se reconnaissaient plus dans leur rôle et qu'ils croyaient pouvoir abandonner le soin de traiter de la reddition à ceux qui jusque-là avaient tout gouverné et tout ordonné. Voilà leur excuse.

Deux généraux ont cependant concouru à la confection de l'armistice ; il est juste d'examiner dans quelle mesure ils y ont pris part, afin d'apprécier, si l'on juge qu'il y ait eu des fautes graves commises, quelle peut être la responsabilité qui leur incombe.

Le général de Beaufort-d'Hautpoul, qui avait commandé en chef l'expédition française en Syrie, aurait été bien choisi pour conduire en d'autres circonstances une négociation d'armistice ; mais, placé à la tête d'un corps d'armée qui opérait en dehors de l'enceinte, il ne se trouvait nullement au fait de l'état général des choses politiques et militaires ; il n'avait assisté à aucune délibération du gouvernement, et on ne lui avait pas donné les explications nécessaires sur la situation. C'est d'ailleurs à contre-cœur qu'il partit, car, personnellement, il était profondément désespéré de finir sa carrière par un acte de capitulation. Lorsque le gouverneur était venu lui apporter l'ordre d'accompagner M. J. Favre, le général de Beaufort avait pleuré, au rapport de son aide de camp, et selon sa propre expression, il fut « *emmené* » à Versailles.

Dans la discussion à laquelle il prit part avec M. de Bismarck et M. de Moltke, il apporta une grande vivacité, mais en même temps beaucoup de ténacité. Les Prussiens voulaient placer des sentinelles à chaque porte de Paris, comme pour garder la ville prisonnière ; il obtint qu'on déterminerait autour de la place une zone dans laquelle les Prussiens ne devraient pas pénétrer. D'une main vigoureuse, raconte l'aide de camp qui l'accompagnait, il traça sa ligne sur la carte de M. de Moltke, qui finit par accepter la délimitation qu'il indiquait. Il sauva ainsi Vincennes, Aubervilliers et plusieurs autres villages de la banlieue, éloignant presque l'ennemi de la vue des Parisiens.

Le général de Beaufort ayant refusé de venir une fois de plus à Versailles, ce fut le général de Valdan qui fut envoyé pour accompagner M. Jules Favre. C'était sa mission toute naturelle en qualité de chef de l'état-major général d'aller traiter avec l'ennemi. Malheureusement, le rôle de M. de Valdan semble fort effacé. Il ne fut pas même appelé pour signer les conventions de détails purement militaires; M. Jules Favre prit sur lui tout seul de signer l'acte et les annexes. Si le général avait dû signer, il aurait été obligé de discuter ; n'ayant aucune responsabilité, il avait laissé faire M. Jules Favre.

Le général de Valdan peut dire aujourd'hui pour sa défense : « J'ai eu, non pas à traiter, « mais à faire excuter les détails relatifs à Pa- « ris. Je n'ai fait qu'obéir aux ordres qui m'é- « taient donnés. On me disait : Demain vous « partez pour Versailles, et en route on me di- « sait ce qu'il fallait faire (1). » Le général Trochu négligea même de lui donner aucune instruction ; il ne le vit qu'une fois, le 13 février, pour lui recommander une question de chemin de fer, et le quitta sans aborder aucun autre sujet (2).

Il résulte de ce que nous venons d'exposer des missions de M. de Beaufort et de M. de Valdan, que ces généraux sont restés en dehors des questions les plus graves de la convention d'armistice. Le général de Beaufort avait trouvé la question des armes de la garde nationale résolue au détriment de l'armée et de la mobile; il n'eut qu'une chose à demander à M. de Moltke et à M. de Bismarck, c'est qu'on conservât leurs fusils à deux divisions au lieu d'une seule, ce qui lui fut refusé. A la conférence où il assista, la question de l'armée du général Bourbaki avait été réservée; M. J. Favre la reprit à une entrevue suivante, mais à lui tout seul, car, nous a raconté M. de Valdan : « On m'a dit : Allez-là, j'y suis allé. Vous « allez délimiter autour de Paris. J'ai délimité « autour de Paris. Maintenant, quant à la fron- « tière de l'Est, cela a été arrêté en dehors de « moi ; je n'y suis pour rien. »

M. J. Favre aurait pu rapporter au conseil du gouvernement ces paroles que M. le comte de Bismarck lui avait dites en certaine occasion. « Je ne puis traiter à moi seul de l'armistice. Je suis incompétent dans les questions militaires, la présence du comte de Moltke est nécessaire. » M. de Bismarck est cependant colonel.

Le général Trochu a dit que tous les pouvoirs militaires se trouvaient alors aux mains du général Vinoy ; il importe de mentionner la réplique faite par ce dernier au sujet des allégations contenues dans un des livres de M. J. Favre.

« Ce n'est pas le mardi soir 24, mais dans « la nuit du 26 au 27 janvier, à la réunion du « conseil du gouvernement postérieur à l'ordre « de cesser le feu, qu'il fut décidé qu'un négo- « ciateur militaire serait adjoint à M. J. Favre « pour le règlement des détails militaires. Une « semblable mission paraissait incomber tout « naturellement à M. le général Trochu ; il la « déclina, ainsi que le général Callier... C'est « alors que le général de Beaufort fut désigné « sur l'avis du général Trochu. Il accompagna « le ministre des affaires étrangères le lende- « main vendredi, 27 janvier, et non le mer- « credi 25, comme on pourrait le conclure du « récit de M. J. Favre.

« Il fut remplacé, le 28 janvier, par le géné- « ral de Valdan.

« Le commandant en chef de l'armée n'a « donc pris aucune part aux négociations avant « le 26 janvier, jour de la cessation du feu. Ce « n'est qu'après le moment où le vice-prési- « dent du gouvernement de la défense natio- « nale avait prescrit, par un ordre écrit, la « cessation des hostilités sur toute la ligne, « qu'il a été question, pour la première fois, « de la désignation d'un négociateur militaire.

« Or, à ce moment, les principales condi- « tions de l'armistice étaient arrêtées, puisque « M. Jules Favre avait écrit le 26 janvier, à « sept heures du soir, une lettre qui commence « par ces mots :

« J'arrive à l'instant de Versailles, je suis « tombé d'accord avec M. de Bismarck sur les « principales questions de l'armistice, etc. »

« Le gouvernement de la défense nationale « qui se trouvait dans Paris, exerçant le pou- « voir suprême, en a assumé l'initiative, dirigé « les débats, et signé la conclusion. Le com- « mandement de l'armée n'y est intervenu que « lorsque toutes les conditions principales « étaient irrévocablement arrêtées et seule- « ment pour régler quelques détails secon- « daires. »

En tous cas, nous ferons observer que M. le général Trochu est resté jusqu'à la fin président du gouvernement de la défense nationale. En cette qualité, il gardait la responsabilité publique. La capitulation de Paris, selon lui, n'était pas une capitulation ordinaire, puisqu'il s'agissait de prendre des engagements généraux ne concernant pas seulement la capitale, mais toute la France. « Dès lors, a-t-il dit, l'autorité militaire, pour cette mission, était incompétente, et n'y entrait plus que secondairement. » A titre de chef politique, M. le général Trochu, de son propre aveu, avait donc la charge de conduire les négociations. C'était pour lui un devoir à remplir, un suprême service à rendre à la patrie. M. le général Trochu, soit comme gouverneur de Paris jusqu'au 26 janvier, soit comme président du conseil, chercherait donc en vain à dégager la responsabilité qui lui incombe au sujet des négociations et des clauses de l'armistice.

Nous allons examiner successivement plusieurs points principaux de la convention d'armistice, car les résultats les plus considérables se sont développés à la suite de certaines stipulations. (*A continuer.*)

Le maréchal de Mac-Mahon, s'il faut en croire *Paris-Journal*, vient de recevoir une très-gracieuse lettre de félicitations du saint-père, qui a tenu à lui témoigner toute sa sympathie.

— On écrit de Paris au *Journal de Rouen* :

« On a raconté qu'avant d'accepter la présidence de la république, M. le maréchal Mac-Mahon était allé prendre conseil de M. Thiers. Il paraît que le nouveau ministre de la guerre, M. du Barail, est allé chercher ses inspirations à la même source, et M. Thiers, qui le connaît, non pas pour un républicain, mais pour un honnête homme, lui aurait, après une heure de conversation, donné le conseil qu'il avait donné, il y a huit jours, à M. le maréchal Mac-Mahon : Acceptez : avec des hommes comme vous, le pays n'a pas à craindre le moindre attentat contre sa souveraineté, et si on ne le prend pas à la gorge, il saura bien dire ce qu'il veut. »

— Le *Bien public* avoue qu'il était mal renseigné quand il parlait de vacances parlementaires devant commencer le 15 juin. La majorité et le gouvernement seraient d'accord pour discuter promptement la loi électorale, une loi sur la nomination des maires et le budget. L'Assemblée serait, dit-on, conduite ainsi jusqu'à la fin de juillet. Elle se séparerait à cette époque pour plusieurs mois. Peu de jours après la libération, une grande fête militaire aurait lieu à cette occasion.

— L'Assemblée ne se prorogera pas avant la fin du mois de juillet. On assure que la majorité et le gouvernement sont d'accord pour discuter promptement la loi électorale, une loi sur la nomination des maires et le budget, et se séparer pour plusieurs mois. Peu de jours après la libération, une grande fête militaire aurait lieu à cette occasion. M. Thiers obtiendra peut-être la faveur d'y être invité.

(*XIXe Siècle.*)

— On lit dans la *Revue des Deux-Mondes* du 1er juin :

« Les bonapartistes, qui croient voir un succès personnel dans l'avénement du maréchal de Mac-Mahon, oublient un temps qui doit être connu d'eux, où l'on ne parlait pas beaucoup, où ce qui se disait dans les conseils transpirait encore moins, et où seul dans le Sénat le général de Mac-Mahon parlait et votait contre la loi de sûreté générale au mois de février 1858. « Je me rappelle, disait-il, l'adage de nos pères : Fais ce que dois, advienne que pourra ! Sur ma conscience, je crois cette loi inconstitutionnelle, susceptible de conséquences fâcheuses. En honnête homme qui a juré obéissance à la Constitution, en homme indépendant, en qualité de législateur, je me crois obligé de voter contre. » L'homme qu'un de ses compagnons d'armes cherchait à retenir au moment de ce discours, en lui disant qu'il allait laisser son bâton de maréchal sur la tribune, et qui pouvait parler ainsi dans le Sénat de 1858, cet homme ne peut faire courir à son pays les aventures du césarisme et de l'arbitraire. Celui qui invoquait les principes de 1789, les lois, contre l'empire, ne peut les oublier ni au profit de l'empire, ni au profit d'un autre régime qui les méconnaîtrait. »

— C'est par erreur, dit le *Figaro*, que l'on a annoncé partout que M. le marquis de Noailles avait, le lendemain du 24 mai, envoyé sa démission de ministre de France à Washington. M. le marquis de Noailles, qui est loin d'appartenir à la catégorie de ceux que l'on souhaitait de voir s'éloigner des affaires publiques, a conservé son poste. Sans aucun doute, sa démission n'eût pas été acceptée par M. le ministre des affaires étrangères.

— La comtesse de Marsan, sœur du maréchal de Rohan-Soubise et gouvernante des enfants de France sous Louis XVI, possédait, avant la révolution, une grande fortune consistant en terres en France et en Belgique. Elle émigra en emportant seulement quelques louis, et vécut pendant plusieurs années en Autriche dans une gêne voisine de la misère. Cependant elle garda avec elle quatre domestiques qui consentirent à partager, sans se plaindre, sa mauvaise fortune.

Elle mourut à Lintz le 8 juillet 1793, en instituant pour son légataire universel son neveu, le prince de Rohan-Montbazon, à la charge par lui de faire honneur à certains legs particuliers, comme par exemple de payer une assez grosse somme aux quatre domestiques qui lui étaient restés fidèles. A ce moment-là, les émigrés étaient frappés d'incapacité civile. La validité du testament de la comtesse de Marsan fut contestée, et les biens qu'elle possédait en France proclamés biens nationaux.

Le prince de Rohan-Montbazon mourut en laissant pour héritière sa sœur, la princesse de Guéménée. La princesse, pour éviter de liquider la fortune de Marsan, vendit ses droits successoraux à un M. Duclerc moyennant 800,000 fr.

A la suite de cette vente, qui eut lieu sous la Restauration, surgirent de nombreux procès qu'il serait trop long d'énumérer ici. Il suffit de dire que les 800,000 fr. payés par M. Duclerc formaient une somme de beaucoup inférieure à ce que la succession de la comtesse de Marsan avait à toucher sur le milliard des émigrés. De plus, les biens situés en Belgique n'avaient pas été atteints par la révolution, de sorte que M. Duclerc avait fait en résumé une affaire colossale.

Le duc d'Aumale a voulu depuis prendre sa part dans cette affaire. Il y avait droit comme héritier des Condé et des Rohan. Il revendiqua donc la motié de l'héritage de la comtesse de Marsan et de la maison de Soubise. Un long procès eut lieu, dans lequel Me Berryer plaida pour la famille Duclerc. L'illustre avocat fit intervenir entre elle et le duc d'Aumale une transaction en vertu de laquelle le duc se désista de ses prétentions moyennant deux millions, avec garantie expresse contre toute réclamation qui pourrait se présenter dans l'avenir contre la succession de Marsan. C'était en 1859.

Or, aujourd'hui une réclamation vient de se présenter. Un M. Potier, agent d'affaires, est propriétaire d'une créance à recouvrer sur les héritiers d'un des quatre fidèles domestiques de la comtesse de Marsan. Il a actionné le duc d'Aumale en paiement du legs fait par la testatrice en 1793. Le duc a appelé en cause les héritiers Duclerc en vertu de la transaction et a demandé la mise hors de cause de son client.

Me Bétolaud, au nom des héritiers Duclerc, a invoqué la prescription de trente ans.

Le tribunal de la Seine d'abord, et la cour ensuite, ont repoussé la demande de M. Potier, tant à l'égard du duc d'Aumale que des héritiers Duclerc.

Italie.

La Chambre des Députés, dans sa séance du 30 mai, n'a pu entamer la discussion de la loi sur la réorganisation du jury, par suite de l'absence du rapporteur, M. Puccioni, qui a demandé et obtenu un congé.

Elle a discuté et adopté le projet de loi sur l'institution des caisses d'épargne postales, et celui concernant l'augmentation du personnel de plusieurs cours d'appel et tribunaux. Ce dernier projet, discuté déjà par la Chambre, avait été modifié par le Sénat.

La proposition de loi de MM. Mancini et Peruzzi, sur les conflits de juridiction, a été prise en considération. La Chambre a ensuite ouvert les débats sur les budgets définitifs pour 1873, en commençant par celui de la guerre, qui a été approuvé suivant les propositions de la commission.

— On lit dans la *Gazzetta di Venezia*, du 28 :

« Les ambassadeurs japonais sont arrivés hier à Venise. On avait mis à leur disposition deux wagons-salons du train royal, dans lesquels ils sont venus directement de Rome, accompagnés de M. le comte Fè d'Ostiani, ministre plénipotentiaire, et de M. Parini, officier de marine.

« Ils ont été reçus à la gare par le consul général du Japon, le conseiller délégué de la préfecture et le questeur.

« Nous croyons qu'ils repartiront demain matin pour Milan. Mais le premier ambassadeur, M. J. Iwakura, étant un peu indisposé, s'arrêtera quelques jours à Venise.

« M. le comte Fè d'Ostiani accompagnera l'ambassade jusqu'à la frontière. Il se joindra, ensuite, à la commission agricole-séricicole japonaise pour l'inspection et l'étude des élevages des vers-à-soie et des filatures de soie dans la Haute-Italie. »

---

(1) Déposition du général de Valdan

(2) Idem.

— On écrit de Milan à l'*Industriel alsacien* :

« Un grand scandale vient de se produire à Monza ; il a dévoilé une plaie dont on ne peut encore mesurer l'étendue, mais qui est profonde et chronique.

« Le grand collége des pères Barnabites de Monza, qui avait plus de trois cents élèves, vient d'être fermé par ordre des autorités. Le père Stanislas Cérésa est en fuite, et les carabiniers royaux sont à sa poursuite. Cet ecclésiastique était le père de ses élèves comme Jupiter l'était de Ganymède. Le scandale est d'autant plus grand que ce directeur était la coqueluche des jeunes mères, et que les nobles et riches pères de famille ne juraient que par lui, au point que nos institutions de l'Etat se vidaient en faveur de ce boudoir d'Henri III.

« Un jenne père nommé Villa, ancien élève, est gravement compromis. Il est en fuite.

« Monza n'est pas heureuse. Récemment, le curé prévôt de Saint-Pierre-Marty, un nommé de Capitani, était condamné à dix ans de galères pour crimes du même genre commis pendant un espace de vingt-cinq ans ! Il jouissait de l'estime et de la considération publiques.

« Parfois cependant, quand on parlait des vertus de ces gens-là et de l'*excellente éducation* qu'on y recevait, on voyait quelques anciens élèves sourire d'un rire amer... et se taire.

« Vous comprenez quel coup de foudre est tombé sur les grandes familles de Milan. A la réception de la circulaire du préfet, qui invitait les parents à retirer leurs enfants, par suite de la fermeture de l'établissement et du mandat d'arrêt lancé contre le père recteur, en vertu de tels et tels articles, des mères sont parties ensemble de Milan ; se sont-elles concertées dans ces tristes circonstances ? Toujours est-il qu'on les a vues arriver au collége des Barnabites apportant pour leurs enfants des vêtements civils ordinaires, enlever l'uniforme galonné d'argent des élèves, fouler aux pieds cette livrée de l'infamie, et emmener leurs enfants, le cœur plein des plus terribles angoisses qu'une mère puisse éprouver.

« L'instruction judiciaire révèle des faits de plus en plus nombreux. Hier, un mandat d'arrêt a été lancé contre le curé du grand centre industriel de B..., qui était affilié aux mystères de Monza.

« Aux dernières nouvelles, on annonce que le père Stanislas Cérésa a été arrêté. »

— Une des plus belles statues qui aient été trouvées depuis longtemps à Rome est en ce moment déposée dans le magasin de la commission municipale d'archéologie, en attendant que l'on ait exécuté les travaux de restauration nécessaires pour pouvoir la transporter au Musée.

C'est une statue héroïque, en marbre, d'un mètre 40 centimètres de haut, qui a été trouvée à l'Esquilino, près de Sainte-Marie Majeure, parmi les ruines des bains de Naratius Cerialis. On peut difficilement imaginer rien de plus gracieux que le jeune homme nu qu'elle représente dans une position aussi hardie que bien trouvée. La tête manque, malheureusement, et malgré des fouilles faites pendant sept jours avec beaucoup de persévérance, il a été impossible de la retrouver. L'extrémité des bras a aussi disparu, mais tout le reste est intact. Lorsqu'on aura soudé la jambe et la cuisse détachées du tronc, on possèdera un morceau de sculpture antique qui ferait la fortune de bien des musées.

Ce matin, on a trouvé, toujours à l'Esquilino, mais cette fois près de la station, une jolie statue de marbre. C'est une Minerve drapée, deux tiers moins grande que nature, et posée sur un piédestal semi-circulaire, parfaitement conservé. Cette statue devait évidemment être placée dans une niche. La tête et les bras manquent.

C'est un fait à noter que la tête manque à presque toutes les statues mises à jour par les fouilles, et il est généralement impossible de la retrouver. Cela semblerait indiquer que les barbares, qui ont détruit et saccagé si souvent Rome, s'amusaient à décapiter les statues et se divertissaient probablement à se servir des têtes comme de boules qu'ils faisaient rouler et qu'ils brisaient. S'il en était autrement, en effet, et si l'on devait expliquer le manque des têtes par le fait qu'elles se seraient détachées du tronc lorsque la statue est tombée à terre, on retrouverait la tête à côté du tronc comme les bras, les jambes ou les pieds brisés.

Une autre statue de femme a été également trouvée il y a quelques jours ; la femme a le coude appuyé sur une stèle, dans une position fort gracieuse.

Ne nous éloignons pas des magasins où sont déposées provisoirement les trouvailles sans noter un très beau candélabre en bronze découvert entre les jambes de la belle statue héroïque dont nous avons parlé plus haut, et, parmi divers autres menus objets, de petites balances, dont les plateaux sont attachés au fléau par trois chaînettes et qui sont exactement semblables aux balances dont se servent aujourd'hui les joailliers pour peser les matières d'or et d'argent. Ces balances sont en bronze.

Quant à la collection de terres cuites, elle ne fait que croître et embellir. Les lampes abondent toujours. On en a, l'autre jour, trouvé deux fort grandes, d'une forme fort originale. Imaginez deux têtes de veau un peu aplaties : par les narines sortaient les mèches qui trempaient dans l'huile, dont la tête était pleine.

Il y a aussi une baignoire en terre cuite, très bien conservée ; elle est un peu plus étroite que les nôtres, même grandeur ; le dos est plus incliné que celui des baignoires modernes, de manière que le baigneur puisse se tenir, non pas assis dans l'eau, mais couché.

La collection des objets en bronze s'enrichit également tous les jours. Elle se compose principalement d'ustensiles de ménage ou d'outils, tels que faucilles, couteaux, etc., etc.

Nous aurons terminé cette revue des objets récemment découverts, lorsque nous aurons noté une très curieuse forme en marbre blanc, servant à faire des cachets en plomb. Plusieurs cachets sont gravés dans le marbre et portent un monogramme. C'est dans ces cachets que l'on coulait le plomb, qui, en se refroidissant, gardait l'empreinte du monogramme, et qui, chauffé de nouveau sur la surface demeurée unie, servait à sceller. *(Italie.)*

Amérique.

Le prix élevé des dépêches télégraphiques entre l'Europe et les Etats-Unis a déjà motivé de nombreuses plaintes, auxquelles les directeurs des Compagnies françaises et anglaises qui possèdent la monopole de la transmission des télégrammes n'ont pas encore fait droit.

La presse et le commerce, se lassant de l'état de choses actuel, paraissent vouloir passer des réclamations aux actes. Le 11 mai, a eu lieu à New-York un meeting des membres de la Bourse au coton et des représentants des journaux américains, meeting dans lequel a été nommée une commission de cinq membres, chargée de préparer la pose d'un câble nouveau à l'usage de la presse et du commerce.

Vingt-cinq millions de francs seraient nécessaires et pourraient être facilement souscrits en un jour, a-t-il été dit : le prix de transmission pour chaque mot serait de vingt-cinq centimes environ, et avec un pareil tarif le profit serait encore considérable.

Les commissaires nommés sont chargés de s'entendre avec les Bourses et les Chambres de commerce de l'étranger. Ils pourront au besoin entrer en pourparlers avec la Compagnie du câble atlantique.

On sait qu'il existe actuellement trois câbles à travers l'Atlantique : les deux premiers ont été posés en 1865 et en 1866 par les Anglais et partent de Valentia (Irlande) pour aboutir à Hoart's Content ; le troisième, qui date de 1869, appartient à une Compagnie française ; il part de Brest et se termine à Saint-Pierre.

Après s'être fait concurrence quelque temps, les entreprises rivales sont entrées en accommodement et ont adopté un tarif commun, qui est encore fort élevé et dont il s'agit maintenant d'obtenir la réduction par tous les moyens possibles, fût-ce au moyen de la pose d'un nouveau câble.

DERNIÈRES NOUVELLES.

ALLEMAGNE.

S. M. l'empereur Guillaume a donné 1,000 thalers pour le monument à ériger à la mémoire de Liebig.

ALSACE-LORRAINE. — Les élections pour la représentation des communes et des cercles sont fixées aux 21 et 22 juin.

FRANCE.

Des fêtes sont célébrées à Langres depuis plusieurs jours, à l'occasion du concours régional. Dimanche le 1er juin un banquet était offert par la municipalité aux membres du jury. Les cinq députés de la Haute-Marne, MM. Peltereau-Villeneuve, baron Lespérut, prince de Joinville, comte de Beurges, Du Breuil de Saint-Germain, assistaient à ce banquet.

M. le prince de Joinville a lu un discours politique dans lequel il s'est exprimé ainsi, d'après la *République française*, au sujet de la crise et du vote du 24 mai :

« Permettez-moi, messieurs, un souvenir personnel à l'occasion d'une visite que je rendis à un grand citoyen, au président Lincoln, pendant la guerre de sécession. Comme je l'interrogeais sur sa politique :

« — Ma politique, me répondit-il, je n'en ai point de stable.

« — Comment cela ?

« — Voici ma ligne de conduite : quand la tente du gouvernement est ébranlée, j'essaie de la consolider en fixant quelque nouveau piquet pour la maintenir, ou bien en frappant sur les autres pour les enfoncer plus profondément.

« Eh bien, messieurs, tel est notre rôle ; nous enfonçons un nouveau piquet ou frappons sur un pieu nouveau, et la tente est consolidée. Mais il faut, pour que notre but soit atteint, que vous ayez confiance en nous, qui sommes les véritables représentants de l'ordre et de la régénération.

« En terminant, je bois à la France, qui saura bien se sauver elle-même, au travail et à l'agriculture ! »

— M. de Beust, ambassadeur d'Autriche à Londres, est arrivé le 1er juin à Paris. Il est descendu à l'hôtel de l'Amirauté.

— On lit dans la *Patrie :*

« Contrairement à ce qui a été dit, toute proposition tendant à donner au maréchal de Mac-Mahon un pouvoir autre que celui dont était investi M. Thiers a été écartée absolument, non-seulement par le cabinet, mais par le duc de Magenta lui-même.

« Le nouveau président entend que les questions constitutionnelles soient absolument réservées jusqu'à la libération du territoire.

« Ainsi que nous l'avons déjà dit, la session sera exclusivement consacrée aux affaires. La Chambre aura à s'occuper, en dehors du budget et des questions commerciales, de la loi municipale. On sait que les pouvoirs des conseils municipaux expirent en mars prochain.

« Le gouvernement estime que leur renouvellement doit avoir lieu d'après les bases nouvelles projetées et avant les élections générales.

« Il importe, en effet, qu'à côté de l'épuration préfectorale et judiciaire, les municipalités soient reconstituées en vue des idées conservatrices, qui sont la base du programme du nouveau gouvernement. »

SUISSE.

Le *Journal de Genève* nous apporte ce soir le texte de la lettre de l'abbé Hurtault, dont il est brièvement question plus haut. Elle est ainsi conçue :

« A M. le président du comité de l'association genevoise des catholiques libéraux.

« Ballan, 18 mai 1873.

« Monsieur,

« J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser au nom du comité des catholiques libéraux de Genève pour m'inviter à seconder le R. P. Hyacinthe dans l'œuvre religieuse qu'il a si courageusement entreprise.

« Je répondrai à votre appel plein de bienveillance, parce qu'il émane d'hommes sincères, qui ont l'intelligence de l'avenir du christianisme et le courage que commande la situation présente du catholicisme.

« J'y répondrai parce qu'en cela je m'associe à la haute vertu et à la rare sincérité de l'éminent orateur que Genève a appelé, compris et aimé et qui m'honore de sa confiance et de son amitié.

« J'y répondrai parce que j'ai l'inébranlable conviction qu'en suivant plus longtemps la direction qui lui est imprimée, le catholicisme n'achèverait pas seulement de perdre toute influence sur les esprits éclairés, mais qu'il deviendrait, par les erreurs et les abus que l'on érige en dogmes et en préceptes, aussi funeste à la société qu'à la conscience individuelle.

« Bientôt, je l'espère, je serai au milieu de vous, heureux de me dévouer pour des âmes reconnaissantes.

« Daignez agréer, etc.

« HURTAULT, chanoine hon. »

ESPAGNE.

Madrid, 30 mai. — La nuit dernière, des malfaiteurs ont fait dérailler le train d'Andalousie entre Quero et Villacanas et l'ont dévalisé. Le mécanicien a été tué ; les voyageurs n'ont éprouvé aucun mal.

Dorregaray est aux environs d'Orduna.

Madrid, 31 mai. — Une bande de carlistes, qui avait pillé le train d'Andalousie, a été rejointe par les troupes, après 7 heures et demie de poursuite ; elle a été dispersée, après une demi-heure de combat, dans les montagnes de Lengua. Le général Nouvilas est arrivé à Orduna. Dorregaray et Ollo, en apprenant l'approche des troupes, sont partis dans la direction de Loyanda.

Madrid, 1er juin. — L'ouverture des Cortès a eu lieu avec la plus grande solennité. Le discours du président du pouvoir exécutif a produit une grande et excellente impression.

M. Orense a été élu président du bureau provisoire.

Ont été élus vice-présidents : MM. Palanca, Cervera, Pedregal et Diaz Quintero. Tous les quatre appartiennent au parti du gouvernement.

Ont été élus secrétaires : MM. Soler y Pla, Bartelome, Santa-Maria, Lopez Vasquez et Perez Rubio.

Les troupes de la garnison et les volontaires ont défilé devant le Congrès avec des démonstrations du plus grand enthousiasme et des vivats à la république, aux Cortès et au gouvernement.

La tranquillité la plus complète règne partout où il n'y a pas de bandescarlistes.

On mande de Barcelone, en date du 1er juin :

« Toutes les fractions du parti républicain fédéral ont tenu une réunion dans laquelle elles ont décidé de télégraphier au gouvernement qu'elles renonçaient à toute vue exclusive et qu'elles s'unissaient pour faire face à l'ennemi de la république.

« Un combat, qui a duré trois heures, a eu lieu hier entre un bataillon de chasseurs de Madrid et Tristany, qui a été poursuivi jusqu'à Monistrol de Caldens. Don Alphonse était présent à cette rencontre ; il a suivi Tristany dans sa retraite. »

DERNIÈRES DÉPÊCHES.

AGENCE INTERNATIONALE.

Rome, jeudi 5 juin.

Un télégramme de Frosinone annonce que M. Ratazzi est mort ce matin, à 9 heures et demie. Cette nouvelle a produit à Rome une douloureuse impression.

Autre dépêche.

Bruxelles, jeudi 5 juin.

M. Thibaut, ministre de la guerre, a donné sa démission. Il est possible que le cabinet entier se retire. D'autre part on assure que MM. Malou et d'Aspremont sortiraient du ministère et seraient remplacés par MM. Jacobs et le marquis de Rodes.

Autre dépêche.

Copenhague, jeudi 5 juin.

La grande compagnie télégraphique du Nord a reçu la concession de deux lignes sous-marines, l'une partant de la côte ouest du Jutland ou de Fanoë pour aboutir en France, l'autre ayant son point de départ sur le côte Est du Jutland pour se relier aux lignes de Suède. Les deux nouvelles lignes télégraphiques devront être terminées pour le 1er septembre.

BOURSE DE BERLIN DU 5 JUIN

Cours du change.

A 3 semaines sur St-Pétersb., 89 1/8 th. pour 100 r

A 3 mois sur St-Pétersbourg, 88 1/4 th. pour 100 r

Prix des billets de crédit russes 80 3/8 th. pour 90 r.

1er emprunt à lots et primes 130 3/4.

2e emprunt à lots et primes 128 1/2.

5e emprunt (1854) 77 1/4.

6e emprunt (1855) 89 1/2.

Emprunt russe de 1822 93 3/4.

Emprunt russe 3 0/0 66.

Emprunt russe de 1862 92 3/8.

Obligations consolidées de 1870 94 3/4.

Obligat. de la Société du chem. de fer Nicolas 77 1/2

Actions de la Grande Société des chemins de fer 92 5/8.

Actions du chemin de fer de Varsovie-Vienne 83 1/8.

Faits divers.

Un fait curieux, dû à l'observation de M. Robert Fot, de Falmouth, et qui montre jusqu'où peut aller l'instinct des animaux qui en semblent cependant le plus dépourvus, est signalé par le *Moniteur du Calvados :*

« Les pêcheurs de Falmouth qui prennent les crabes dans les fentes des rochers au cap Lizard les apportent vivants à Falmouth et les enferment dans une boîte pour les vendre, après avoir toutefois brûlé leur carapace avec un fer rouge, afin que chaque personne puisse reconnaître le lot qui lui appartient. La boîte se trouve à deux lieues de l'entrée du port, et ce dernier est à trois lieues environ de l'endroit où on les a pris. Un accident ayant amené la rupture d'une de ces boîtes, les crabes s'échappèrent, toujours empreints de leur marque, et, deux ou trois jours après, les pêcheurs les retrouvèrent dans les mêmes rochers où ils les avaient pris.

« Il reste à expliquer comment ces crabes, que l'on avait apportés de Falmouth dans un bateau, ont pu deviner qu'après avoir gagné l'entrée du port il leur fallait se diriger ou à droite ou à gauche, et de quelle façon ils ont pu franchir les trois lieues qui les séparaient des rochers où ils avaient été pris.

« Dans l'impossibilité de donner une explication suffisante de ce fait bizarre, il faut admettre que l'instinct de ces animaux les a seul guidés dans la route qu'ils ont suivie pour regagner leurs demeures. »

— M. Simons, agent de la police américaine (special detective Agency, 61, Broadway, New-York), vient de débarquer au Havre pour se rendre à Paris. Cet agent est chargé de rechercher en France les auteurs d'un crime mystérieux ou plutôt d'une série de crimes qui ont eu ce moment, aux Etats-Unis, le même retentissement qu'autrefois les forfaits de Troppmann en France.

Depuis un an à peu près, plusieurs personnes de l'Etat de Kansas avaient disparu d'une façon inexplicable, sans qu'il fût possible de retrouver leurs traces. Dernièrement encore, le docteur York, frère d'un sénateur, disparut, et toutes les recherches faites pour avoir de ses nouvelles demeurèrent sans résultat.

En même temps, une auberge isolée, située sur le bord d'une route près de l'Osage Mission road, à deux milles environ du petit bourg de Cherryvale, était subitement abandonnée par ses habitants, deux hommes et deux femmes, nommés Bender.

La coïncidence du départ subit de ces gens, qui, du reste, avaient dans le pays une mauvaise réputation, avec les recherches faites pour retrouver le docteur York, donna l'éveil à la police. Une perquisition fut immédiatement résolue.

La maison n'avait qu'un rez-de-chaussée divisé en deux pièces : l'une sur le devant, servant de salle à manger, la seconde de chambre à coucher. Par derrière se trouvait un jardin, et sur le côté une écurie. Lorsqu'on arriva à l'auberge, tout paraissait y être en ordre, malgré la fuite précipitée des habitants Pourtant, en déplaçant pour les perquisitions un des lits de la chambre à coucher, on sentit une légère irrégularité dans le plancher, et on reconnut qu'il y avait là une trappe glissant sur des rainures.

La trappe ouverte, une odeur nauséabonde se répandit dans la salle, en même temps qu'on apercevait l'ouverture béante d'un puits, à demi rempli de sang putréfié.

Ce puits fut sondé avec des tiges de fer, sans qu'on découvrît aucun cadavre : mais des recherches faites dans le jardin mirent au jour le corps d'un homme, dont la face était tournée contre terre et dont le crâne avait été brisé à coups de marteau.

C'était le docteur York.

Les fouilles furent immédiatement continuées, et six nouveaux cadavres furent successivement tirés de terre. Quelques-uns furent reconnus par les assistants pour des habitants de Cherryvale, dont la disparition avait été constatée. Entre autres, on trouva le corps d'un vieillard et de sa petite-fille, partis il y a quelques mois de Cherryvale pour Fort-Scott et qui n'y étaient jamais arrivés. Détail horrible, l'enquête médicale prouva que l'enfant avait été précipitée vivante dans la fosse à côté du vieillard masacré.

On peut se faire une idée de l'exaspération et de l'indignation des habitants. L'exaltation populaire était devenue telle qu'un des voisins des Bender qui se trouvait là, ayant eu le malheur de dire qu'il avait connu les meurtriers, on prétendit qu'il devait savoir le lieu de leur retraite et on le somma de l'indiquer sur-le-champ. Comme le malheureux assurait qu'il l'ignorait tout, on le pendit à une branche d'arbre et on ne coupa la corde que lorspu'on le vit sur le point de trépasser. Quand il fut revenu à lui, on lui enjoignit de nouveau de faire connaître l'asile des assassins, et on le rependit une seconde fois, puis une troisième, et on ne le lâcha enfin que lorsqu'il fut évident qu'il ne savait rien.

Les fouilles continuent sans relâche. Depuis le premier jour, cinq nouveaux cadavres ont été retrouvés. Trois mille personnes assistent à ces exhumations. Tout le pays est terrifié.

Des agents ont été envoyés à Paris, à Londres et dans les grandes villes où on peut supposer que se sont réfugiés les assassins, dont ils emportent un signalement très précis.

L'une des femmes, Johanna, plus connue sous le nom de Katie Bender, est très reconnaissable à ses cheveux roux. L'autre femme a quarante-deux ans, les cheveux gris, le regard faux et une expression de visage très caractéristique et admirablement reproduite par les photographies qu'emportent avec eux les détectives. Celle-là été vue sur un paquebot partant de New-York à destination de France. On la suppose à Paris.

VELOUTINE FAY.

Par ordonnance du 29 avril, le département de médecine de St-Pétersbourg autorise la vente de la *Veloutine Fay*, à la condition que les boîtes porteront le cachet de M. Lionnet, seul agent, en Russie, de la maison Ch. Fay.

Toute boîte ne portant pas ce cachet peut être considérée comme contrefaçon.

A l'avenir, chaque boîte de *Veloutine Fay* importée en Russie sera, conformément à l'ordonnance du département de médecine, munie du plomb des douanes impériales. 1654

La *Veloutine Fay* se trouve, comme par le passé, chez tous les coiffeurs et parfumeurs.

Nous distribuons à nos abonnés, avec le présent numéro, un supplément d'annonces judiciaires.

Spectacles

Du 25 mai.

THÉATRE ALEXANDRA. — Война женъ съ мужьями, вод. въ 5 отд.; Закулисныя тайны, сцены въ 2 д.; Осеннiй вечеръ въ деревнѣ, вод. въ 1 д. — (7 ч.)

EAUX MINÉRALES. — Soirées musicales avec Mlles Claudia, Rizza, Baumaine, etc., et MM. Joyeux, Flaire et l'orchestre de M. Wallner à 8 h. 1399

Nouvelles maritimes.

MOUVEMENT DU PORT DE CRONSTADT

Du 23 mai.

ARRIVAGES.

Vapeurs	Capitaines	Venant
Thorskog,	Beckmann,	Leith.
Obotrit,	Epping,	Newcastle
Martha,	Streeck,	Stettin.
Grand-Duc Alexis,	Böttcher,	Stettin.
Betty,	Aminow,	Stockholm.
Apollo,	Cole,	Hull.
Germania,	Uppendieck,	Lubeck.

Il est entré 12 voiliers.

DÉPARTS.

Vapeurs	Capitaines	Allant à
Uller,	Nylen,	Gefle.
Milan,	Marshall,	Dundee.
Louisa,	Burmeister,	Hull
Wilhelm Tell,	Ahrens,	Lubeck.
Marienburg,	Boje,	Stettin.
St-Erik,	Morin,	Stockholm.
Bon Accord,	Jaffray,	Rotterdam.

Il est sorti 2 voiliers.

Total des { arrivages . . 517 } depuis l'ouv. de la
{ départs . . . 111 } navigation.

LA BANQUE D'ESCOMPTE

DE ST-PÉTERSBOURG

fait savoir par le présent avis à MM. les fondateurs de la Banque de commerce (Купеческаго Банка) de Kazan, que la Banque d'escompte et de prêts de St-Pétersbourg accepte dès à présent et jusqu'au 31 mai 1873 inclusivement le premier versement de 40 0/0 des actions de la Banque de commerce de Kazan, qui est de 100 r. par action. 1663

MARIENBAD

en Bohême (station de chemin de fer).

Expédition d'eaux minérales et de produits des sources, tels que les eaux au sel de Glauber, universellement connues, de

Kreuzbrunn et Ferdinandsbrunn

de la *Waldquelle* (contre le catarrhe des organes respiratoires), de la *Rudolphsquelle* (contre les maladies des organes génito-urinaires), du *Sel de la source*, ainsi que des *pastilles* et des *boues minérales* qui en sont préparées et qui dépassent toutes les autres en contenu ferrugineux.

L'expédition en *bouteilles de verre* est préférable, à cause de la meilleure conservation des eaux.

Des écrits concernant la source et des instructions sur le mode d'emploi des eaux sont fournis gratis par L'INSPECTEUR DES BAINS.

Dépôt chez MM. *Stoll et Schmidt*, à *St-Pétersbourg*. *R. M.* 1150

MOUVEMENT ET RECETTE DU CHEMIN DE FER

DE

MOSCOU-BREST

Pendant le mois d'avril 1873.

Mouvement.	*Recette.*
123,150 voyageurs.	174,483 r. 21 c.
14,316 pouds de bagages	5,997 54
10,307 pouds de marchandises de grande vitesse.	4,040 30
3,743,030 pouds de marchandises de petite vitesse.	185,701 10
Recettes diverses	8,871 07
Total en avril 1873.	379,093 r. 22 c.
» » 1872.	302,647 87
Différence en faveur de 1873.	76,445 35 c.

ou de 25 0/0 de surplus.

Recette moyenne par jour.

En avril 1873	12,636 r. 44 c.
» 1872	10,088 26
Différence en faveur de 1873	2,548 r. 18 c.
Du 1er janvier au 1er mai 1873 recette totale	1,515,804 69
» » 1872 »	1,230,107 59
Différence en faveur de 1873.	285,697 r. 10 c.

1692

BOURSE DE ST-PÉTERSBOURG DU 24 MAI 1873.

COURS DU CHANGE.

LONDRES.... 3 mois, p.
AMSTERDAM. 3 mois, cents.
HAMBOURG.. 3 mois, m.
PARIS...... 3 mois, c
BELGIQUE... 3 mois, cent.
BERLIN.. 15 jours, th. pour 100 r.
» » 3 mois

	Acheteurs.	Vendeurs.	VENTES faites.
Billets de Banq. à 5% 1re émiss.	95 7/8	96 1/4	96
d° 2e émiss.	96 1/8	96 3/8	—
d° 3e émiss.	95 3/4	—	—
FONDS PUBLICS.			
INSCRIPTIONS MÉTALLIQUES: 6%	—	—	—
5% 1re série 1820	—	—	—
5% 2e sér. Roths.	—	—	—
5% 5e série 1854.	—	—	—
5% 6e série 1855.	—	—	—
5% 7e série 1862.	—	—	—
4% 1re série 1840.	—	—	—
4% 2e, 3e, 4e série.	—	—	—
4% 5e série	—	—	—
4% de Finlande	—	—	—
1er emprunt intérieur à primes 1864.	157 1/2	158	157 1/2
2e d° 1866.	154 1/2	155	—
5% Certific. de rachat	93 3/4	—	93 3/4
5 1/2 % d° de rente.	95 3/4	—	95 3/4, 96
Obl. des ch. de fer 5% consolidées. 1re ém.	111 1/2	—	—
d° 2e ém.	108 3/4	—	—
d° 3e ém.	109	—	—
Obl. ch. de f. Nicolas, 125 r. par pièce à 4%	115 3/4	—	—
VALEURS HYPOTHÉCAIRES.			
Obl. de la Banq. de la ville de St-Pét. 5%	90 7/8	91 1/4	91
Obl. de la Banq. de la ville de Moscou 5%	88	88 3/8	—
Obl. de la Banq. de la ville d'Odessa 5 1/2 %	85	85 1/4	85 1/8
Let. de g. du Cr. fonc. mut. de Rus. à 5%	107	—	—
Lettres de gage de la Banq. fonc. de Kherson à 5 1/2 %	89 5/8	—	89 3/4
Lettres de gage de la Banq. f. de Kharkow 6%	90	90 1/4	—
Lettres de gage de la Banq. f. de Poltava	89 3/4	—	—
Lettres de gage de la Ban. fonc. de Toula	—	89 3/8	—
Lettres de gage de la Banq. fon. de Kiew.	90	—	90 1/8
Lettres de gage de la Banq. fonc. de Bessarabie-Tauride	—	—	87 1/2
Lettres de gage de la Banq. fonc. de Mosc.	89 1/2	89 3/4	—
Let. de gage de la B. f. de Nij.-Nov.-Samara	—	90	—

ACTIONS ET OBLIGATIONS.	VALEUR primitive.	Acheteurs.	Vendeurs.	VENTES faites.
Banques privées.				
Banq. de comm. privée de St-Pét.	250 r.	—	316	—
Banq. d'esc. de St-Pét. 1re ém.	250 —	—	343	—
» 2e ém.	250 —	140	—	140 1/2, 140
Banq. internat. de St-Pét. 1re ém.	250 —	—	180	—
» 2e ém.	250 —	116	117	117 1/2 116 1/2
Banq. russe pour le comm. étrang.	250 —	—	191	—
Banque de comm. Volga-Kama 1re ém.	1000 —	—	—	—
» 2e ém.	1000 —	—	—	—
Banque de comm. de Varsovie	250 —	—	289	—
» 4e ém. (100)	250 —	—	116	—
Banque d'escompte de Varsovie	250 —	—	—	—
Banque privée de Kiew	250 —	—	—	—
Banque industrielle de Kiew	200 —	—	—	—
Banque de com. de Réval 1re ém.	100 —	—	—	—
» » 2e ém.	100 —	115	—	—
Banque de comm. de Cronstadt	250 —	—	—	—
» d'Odessa	250 —	—	311	—
» Nicolaïew	250 —	—	—	—
» Azow-Don	250 —	—	192	—
» Rost.-s.-l.-D.	250 —	—	—	—
» Riga	250 —	146 1/2	148	—
» Libau	250 —	—	—	—
» Sibérie	250 —	—	—	—
» Lodz	250 —	—	—	—
Banques foncières.				
Banq. fonc. de Kharkow	200 —	—	—	—
» Toula	200 —	—	—	—
» Poltava	200 —	—	—	—
» Yarosl.-Kostroma	250 —	—	—	—
» Nijni-Novg.-Samara	250 —	—	—	—
Valeurs industrielles.				
Compagnie des eaux minérales	20 —	—	—	—
Compagnie *Bavaria*	100 —	255	—	—
Compag. de tannerie de Vladimir.	100 —	—	—	—
Filature de coton	142 6/7	—	270	—
Nouv. comp. de filature de coton	1000 —	—	—	—
Filature de coton *Samson*	1000 —	—	—	—
Compag. de filature de coton de Vassili-Ostrow	250 —	—	—	—
Compag. du gaz de St-Pétersb.	57 1/7	138	—	—
Nouvelle compagnie du gaz	100 —	157 1/2	160	—
Compagnie du gaz d'Odessa	125 —	—	—	—
Compag. des conduits d'eau et d'éclairage au gaz	100 —	—	—	—
Comp. des cond. d'eau de St-Pét.	100 —	159 1/2	—	—
Garde et nant. des effets et marc.	40 —	—	—	—
Mont de piété	100 —	140	—	—
Oblig. à 6% du Mont de piété	125 —	109	—	—
Lombard privé de St-Pétersb.	125 —	—	—	—
Compag. du Nord des assur. et d'entrepôts des marchand. avec émission des warrants	250 —	—	—	—
Société d'entrepôts sur Golodaï	150 —	—	—	—
Société russe de Métallurgie et de construction mécanique.	100 —	—	25	—
d° d° Oblig	200 —	—	—	—
Compagnie *Archimed*	100 —	—	—	—
Expl. des carrières Poutilovo-Antonovsky	100 —	—	—	—
Expl. des houilles du bassin de Moscou	250 —	—	—	—
Oblig. à 6% d'exploit. des houilles du bassin de Moscou	200 —	—	—	—
Société russe de construction	100 —	—	—	—

DEMI-IMPÉRIALE

6 r. 14 1/2 c., 6 r. 14 1/2 c., 6 r. 15 c.

4 0/0 Mét. Février, » jours.

» » Août » mois.

Escompte 5 1/2, 6 1/4 r. 0/0

ACTIONS ET OBLIGATIONS.	Acheteurs.	Vendeurs.	Ventes faites.
Compagnies d'assurances contre l'incendie			
Première comp.	625	—	—
Seconde comp	164	—	
La Salamandre	276	—	—
Comp. de St-Pétersb	247 1/2	—	—
Comp. moscovite	258	—	260
De Russie	—	78	—
De commerce	—	—	—
Réassurance contre l'incendie	—	—	—
Assur. sur la vie	115	—	—
Assur. russe contre la grêle	—	—	—
Lloyd russe	—	—	—
Maritime et fluviale	165	—	—
Des transports *Nadejda*	150	—	—
Dvigatel	—	106	
Compagnies de navigation.			
Actions.			
A vapeur Volga	108	110	108
d° *Samolet*	—	145	—
d° Kama et Volga	—	—	—
d° Wolkhow	—	—	—
Comp. russe de nav. à vap. et de com	600	603	—
Port marchand de Péterhof.	—	—	—
A vapeur *Neptune*	—	16	—
De la mer Blanche	—	—	—
Caucase et *Mercure*.	160	163	—
Le Nord	—	—	—
Dniepr	—	—	—
Le Dauphin	—	—	—
Vulkan	—	—	—
De la Scheksna	—	—	—
Lebed	—	—	—
St-Pétersbourg-Volga	—	—	—
A vapeur sur le Don	—	—	—
d° sur l'Amour	—	—	—
Compag. du Touage Volga-Tver	—	—	—
Obligations.			
Compag. de navigat. à vapeur *Samolet*	—	—	—
Compag. du Touage Volga-Tver	—	—	—

ACTIONS ET OBLIGATIONS.	Valeur primitive.	Acheteurs.	Vendeurs.	VENTES faites.
Chemins de fer (actions).				
Grande Société des ch. de fer russes	125 th.	138 3/4	139 1/4	138 7/8, 139
Tsarskoé-Sélo	60 —	—	66	—
Riga-Dunabourg	125 —	136	137	136 1/4
Moscou-Riazan	100 —	260	261 1/2	—
Dunabourg-Vitebsk.	16 L.	134 3/4	135	—
Varsovie-Térespol	100 r.	—	114 1/4	—
Volga-Don	100 —	83 1/4	84	—
Riazan-Kozlow	100 L.	—	—	—
Riajsk-Morschansk	125 r.	141 1/2	—	—
Koursk-Kiew	100 L.	—	—	—
Kozlow-Voronège	100 r.	—	—	—
Orel-Yélets	100 —	—	—	—
Yélets-Griazi	100 —	—	—	—
Schouïa-Ivanovo	125 —	125 1/4	126	—
Vitebsk-Orel	125 —	130	131	130
Rybinsk-Bologoié	100 —	55 1/2	56	55 1/2
Tambow-Saratow	125 —	111 1/4	111 3/4	111 1/2, 1/4
Tambow-Kozlow	100 —	—	75 1/2	75
Novotorjok	100 —	—	—	—
Moscou-Brest	125 —	—	—	—
Varsovie-Vienne	60 —	—	—	92 1/2
Griazi-Tsaritsine	125 —	45	—	—
Koursk-Khar.-Azow	125 —	—	—	—
Poti-Tiflis	125 —	125 1/4	125 1/2	125 1/8
Baltique	125 —	79	79 1/4	—
Kineschma-Ivanovo	100 —	—	—	—
Voronège-Grouchew	100 —	—	—	—
Varsovie-Bromberg	100 —	—	—	—
Odessa (100)	100 —	70 1/2	71	—
Libau	100 —	31	—	—
Brest-Graévo	100 —	—	—	—
Chemins de fer (obligations).				
Gr. Société des chem. de fer russes 4 1/2 %	500 —	—	—	—
Riga-Dunabourg	125 —	—	—	—
Varsovie-Térespol.	100 —	—	—	—
Riazan-Kozlow	200 th.	—	—	—
Moscou-Riazan	200 —	—	—	—
Riajsk-Morschansk	200 —	—	—	—
Koursk-Kiew	200 —	—	—	—
Vitebsk-Orel	100 L.	—	—	—
Poti-Tiflis	20 —	—	—	—
Schouïa-Ivanovo	200 th.	—	—	—
Orel-Yélets	200 —	—	—	—
Koursk-Kharkow	200 —	—	—	—
Khark.-Krémentch.	200 —	—	—	—
d°	100 L.	—	—	—
Kharkow-Azow	200 th.	—	—	—
d°	100 L.	—	—	—
Moscou-Smolensk	200 th.	—	—	—
Tambow-Kozlow	100 L.	—	—	—
Moscou-Yaroslaw	100 —	—	—	—
Ryb.-Bologoïé 1re ém.	200 th.	—	—	—
d° 2e ém	200 —	—	—	—
Baltique	200 —	—	—	—
Orel-Griazi	200 —	—	—	—
Kozlow-Voronége	200 —	—	—	—
Moscou-Koursk	100 L.	—	—	—

POUR CENT.

Bulletin météorologique
DE L'OBSERVATOIRE PHYSIQUE CENTRAL DE ST-PÉTERSBOURG.

Jeudi 24 mai (5 juin).

Lieux.	Baromètre à 0 millim.	Ecart de la val. norm.	Température Celsius.	Ecart de la val. norm	Humidité relative.	Quantité de nuages.	Direction et force du vent.
Pétersb.:							
9 h. s. hier	763 4	+ 4.7	+14.0	2.2	69	1	O 1
7 h. m. auj.	762 1	- 4.7	+13.4	+ 1.9	74	10	O
1 h. ap.-m.	759.6	+ 2.0	+24.1	+ 8.7	40	6	SE 1
Du 12 (24) mai.							
Nertchinsk	702	+ 1	+ 10	+ 2	71	2	O
Du 23 mai (4 juin).							
Paris...	758	— 3	+15	0	..	9	SO 1
Vienne...	746	+ 3	+17	+ 1	.	1	SE 2
Prague. .	748	+ 6	· 14	— 1	.	0	E 0
Cracovie.	747	+ 5	+15	0	. .	3	NE 0
Ofen.. ..	753	....	+17	. .	76	.	SO 0
Hermanst	731	- 8	+12	— 3	87	0	O 0
Trieste	761	+ 2	+31	+10	..	5	N 0
Rome....	762	+ 4	+16	— 3	....	6	O
Lésina .	763	+ 5	+18	— 2	...	2	O
Constant.	761	+ 1	+15	— 3	...	. .	N 6[1]
Arkhangel	754	0	+ 8	— 1	81	9	NO 2
Kazan .	750	— 2	+ 8	— 5	76	10	N 4[2]
Catherinb.	725	— 8	+ 7	— 4	88	10	O 1[3]
Barnaoul.	738	— 5	+ 7	— 5	77	10	S 7[4]

[1] Pluie. [2] Hier pluie. [3] Hier et nuit pluie. [4] Nuit pluie, orage.

Du 24 mai (5 juin).

Lieux.	Baromètre à 0 millim.	Ecart de la val. norm.	Température Celsius.	Ecart de la val. norm	Humidité relative.	Quantité de nuages.	Direction et force du vent.
Wisby ...	759	+ 3	+14	. .	78	3	SO 2
Stockholm	752	— 2	+16	+ 4	81	.	.
Hernosand	756	— 1	+15	+ 4	68	5	SO 2
Haparand.	757	0	+10	0	84	0	S 2
Uleaborg	757	0	+16	+ 4		1	E 1
Nicolaïst.	757	..	+14	...	78	8	S ?
Kuopio ...	752	+ 3	+16	+ 5	81	3	O
Tamerfors	752	+ 3	+16	. .	. .	0	S 1
Helsingf..	761	+ 4	+15	+ 3	.	0	O
Pétersb. .	762	- 5	+13	+ 2	74	10	O
Réval ..	759	+ 2	+18	+ 6	62	5	O
Dorpat.. .	756	+ 3	+19	+ 7	60	6	SE 1
Windau .	759	+ 2	+17	+ 6	68	6	S 1
Vilna..	752	+ 2	+21	+ 8	59	0	O
Varsovie.	750	+ 1	+19	+ 6	73		SE 1 ?
Kiew.	750	+ 6	+22	+ 6	62	0	NO 1
Odessa...	761	+ 7	+19	+ 3	61	0	NO 1
Nicolaïew.	764	+ 6	+18	+ 1	68	0	O
Sévastopol	760	+ 4	+19	+ 3	89	0	E 1
Kharkow.	751	..	+18	+ 3	68	0	N 0
Moscou..	749	+ 6	· 14	— 2	70	.	NO 1
Kazan ...	753	+ 1	+12	— 2	67	3	O 5
Catherinb.	727	— 6	+ 6	— 6	81	10	O 4[1]
Orenbourg	748	— 2	+ 9	— 6	62	?	NO ?[2]
Riga .	761	+ 3	+16	+ 3	72	4	S 1
Stavropol	712	+ 2	+16	+ 2	61	0	NE ?
Novoross	759	0	+20	.	43	2	NE 6
Tiflis	727	+ 3	+16	— 2	83	9	O[3]
Bakou. ..	762	+ 2	+18	0	...	?	?
Goudaour.	585	...	+ 6	.	.	.	SE 1[4]
Vladikav	703	+ 3	+13	0	85	5	NE 2
Barnaoul	747	+ 4	+11	— 2	64	5	O 2
Irbit	742	...	+ 8	.	85	9	NO 4[5]
Kertch	761	. .	+20	.	72	0	N 6

[1] Hier et nuit pluie. [2] Hier pluie. [3] Hier orage. [4] Hier et nuit pluie. [5] Hier et matin pluie.

ÉTAT GÉNÉRAL DE L'ATMOSPHÈRE.

Le baromètre baisse depuis hier sur la Russie occidentale. Sous l'influence d'un minimum barométrique sur l'océan, les vents ont tourné en Finlande et sur les provinces Baltiques vers le Sud, et sur la mer Baltique vers le Sud-Ouest; sur ces endroits le temps devient brumeux. Un second minimum de pression se trouve à l'Orient; le temps y est froid et pluvieux, avec des vents modérés d'Ouest. Sur la Russie centrale et méridionale le ciel reste serein.

Судебныя объявленія.

Мировой судья россіенскаго мироваго округа 1 участка вызываетъ отвѣтчицу обывательку города Россіенъ еврейку Хіену Мовшовлу Корифмодову къ отвѣту по исковой жалобѣ, поданной противъ нея дворянкою Жозефою Карловною Кибортъ о денежной претензіи въ 150 р., по заемному письму, 1 ноября 1867 г. Корифмодовою выданному для Кибортъ. 2212—2

Отъ конкурснаго управленія объявляется, что конкурсъ учрежденный по дѣламъ несостоятельнаго должника купца Ивана Андріанова Иванова открылъ свои дѣйствія по постановленію съ 12 января 1873 г. и имѣетъ помѣщеніе въ городѣ Воронежѣ на Дѣвицкой улицѣ, въ домѣ несостоятельнаго Иванова 157—2

Мировой судья 2 участка елатомскаго округа вызываетъ наслѣдниковъ елатомскаго 2-й гильдіи купца Сафьяна Мурматова Бурнашева, умершаго въ сельцѣ Азѣевѣ, предъявить, по подсудности, права свои на оставшееся по немъ имущество недвижимое и движимое, состоящее въ томъ же сельцѣ Азѣевѣ, въ срокъ, установленный 1241 ст. X т. 1 ч. св. зак. гр., а также кредиторовъ и должниковъ къ расчетамъ. 5—2

Въ Одесскій окружный судъ вызывается, дворянинъ Павелъ Людвиговъ Делакуръ, мѣсто жительства котораго не могло быть указано истцомъ, вслѣдствіе исковаго прошенія повѣреннаго одесскаго купца Израиля Исаакова и херсонскаго мѣщанина Якова Исаакова Мошковичей, херсонскаго купца Пейсаха Моисева Бунцельмана, поступившаго въ сей судъ 2 іюня сего года, о взысканіи съ него, Делакура, по выданной имъ 24 октября 1861 г. роспискѣ, 900 р., на основаніи 293, 3 п. 299 и 301 ст. уст. гр. суд., въ шестимѣсячный срокъ со дня припечатанія послѣдней публикаціи въ сенатскихъ объявленіяхъ, въ теченіи котораго вызываемый обязанъ явиться въ судъ лично, или прислать повѣреннаго, подъ опасеніемъ въ противномъ случаѣ немедленнаго по просьбѣ истца назначанія засѣданія для слушанія дѣла. 974—2

Въ Херсонскій окружный судъ на основаніи устав. граж. суд. (изд. 1864 года) ст. 293, 294 и 299 п. 3-й въ шестимѣсячный срокъ со дня припечатанія послѣдней публикаціи въ сенатскихъ объявленіяхъ вызывается жена статскаго совѣтника Евдокія Гавриловна Паскѣвичъ, мѣсто жительства, которой не могло быть указано истцомъ, вслѣдствіе исковаго прошенія коллежскаго совѣтника Григорія Германова Герценштейна, о взысканіи Герценштейномъ съ Паскѣвичъ 15,342 руб. 50 коп. по закладной, совершенной херсонскимъ нотаріусомъ Фонъ-Юнгомъ 30-го іюня 1871 года и утвержденной И. Д. старшаго нотаріуса Херсонскаго окружнаго суда 31-го іюля того-же года. При исковомъ прошеніи представлена подлинная закладная. 47—2

Могилевская соединенная палата уголовнаго и гражданскаго суда симъ объявляетъ наслѣдникамъ Аркадія Стефанова Рошковскаго, что повѣренный помѣщика Минской губерніи, Бобруйскаго уѣзда, Константина Антонова Ваньковича, поручикъ Меймертъ Гордялковскій исковымъ прошеніемъ поданнымъ въ палату 7 апрѣля 1872 года предъявилъ искъ къ наслѣдникамъ помѣщика Аркадія Рошковскаго по заемному обязательству, выданному Рошковскимъ, статскому совѣтнику Игнатію Шебеко 26 августа 1851 года а отъ него дошедшему по передаточной надписи къ Константину Ваньковичу 15-го октября 1851 года на сумму 1,500 р. съ процентами съ тѣмъ, чтобы наслѣдники Рошковскаго, сами или ихъ повѣренные съ законными довѣренностями, а въ случаѣ ихъ смерти, то наслѣдники ихъ, а ежели сіи послѣдніе малолѣтны, то опекуны ихъ явились въ палату къ суду, въ срокъ указанный 29, 30 и 31 ст. Т. X, ч. 2, зак. о суд. гр. въ прил. къ 14 ст. прим. 2, по прод. 1868 г. для дачи отвѣта, въ противномъ же случаѣ то-есть: буде они въ этотъ срокъ неявятся, то на основаніи 290 ст. Т. X, ч. 2, зак. о суд. гр. дѣло рѣшится по имѣющимся въ немъ доказательствамъ. 12—2

1872 года ноября 7-го дня, Владимірскій окружный судъ, по 2-му (гражданскому) отдѣленію, въ слѣдующемъ составѣ: предсѣдатель Д. Р. Готсланъ, члены: К. Д. Батуринъ, Н. Д. Микулинъ, и П. П. Вилліамсъ, по выслушаніи дѣла о взысканіи шуйскимъ купцомъ Семеномъ Яковлевымъ Киселевымъ съ шуйскихъ мѣщанъ Степана, Павла, Христины, Ивана Васильевыхъ и Прасковьи Митрофановой Киселевыхъ и несовершеннолѣтнихъ дочерей послѣдней Александры и Марьи Θедоровыхъ Киселевыхъ по векселю 1,500 р. и условію 700 р., заочнымъ рѣшеніемъ постановилъ: съ мѣщанъ Степана, Павла, Христины, Ивана Васильевыхъ и Прасковьи Митрофановой Киселевыхъ и Александры и Марьи Θедоровыхъ Киселевыхъ взыскать въ пользу купца Семена Яковлева Киселева по векселю 1,500 р.; условіе же 25 іюля 1870 г. устранить изъ производства и ходатайства о предварительномъ исполненіи рѣшенія оставить безъ уваженія. Копію съ сего заочнаго рѣшенія препроводить къ отвѣтчикамъ по представленіи истцомъ потребныхъ на сей предметъ денегъ. Подлинная за подписомъ гг. присутствующихъ. 695—1

Ковенской губерніи мировой судья 2 участка Ново-Александровскаго судебнаго мироваго округа на основаніи 1401 и 1402 ст. уст. гр. суд. вызываетъ наслѣдниковъ умершаго крестьянина Тыльтышской волости Викентія Матвѣева Жиленаса, для предъявленія въ срокъ установленный 1241 ст. X т. ч. 1, зак. граж. правъ на оставшееся послѣ него недвижимое имущество въ Застенькѣ Алькенишкахъ Таврогинской волости, Ново-Александровскаго уѣзда, заключающееся въ 60 десятинахъ земли. 8—2

Ярославской губерніи, въ Рыбинскій окружный судъ, на основаніи 293 ст. уст. гр. суд. вызываются: алатырскій купецъ Прокопій Герасимовъ Власовъ и бронницкій купецъ Иванъ Федоровъ Духиновъ въ указанный 3 п. 299 и 301 ст. уст. гр. суд. шестимѣсячный срокъ, по иску, предъявленному повѣреннымъ московскаго купца Ивана Федотова Малюшина, крестьяниномъ Андреемъ Кашинымъ о принадлежности довѣрителю его 2 баржей, арестованныхъ по претензіи Духинова за долгъ Власова. Въ каковой срокъ Духиновъ и Власовъ обязаны по 309 ст. уст. гр. суд. явиться лично или прислать повѣренныхъ для подачи письменнаго отвѣта и заявить въ канцеляріи суда объ избранномъ въ г. Рыбинскѣ временномъ мѣстѣ жительства, въ противномъ случаѣ всѣ повѣстки и бумаги будутъ оставлены въ канцеляріи суда. Съ пропущеніемъ же шестимѣсячнаго срока послѣдуетъ назначеніе дѣла къ слушанію. При исковомъ прошеніи приложены: 1) условіе объ арендѣ баржей за № 1208; 2) билетъ на баржу за № 126; 3) свидѣтельство на другую баржу за № 4733; 4) довѣренность Кашина за № 3538, и 5) копіи съ означенныхъ документовъ въ двухъ экземплярахъ. Декабря 12 дня 1862 года. 2218—2

UNE DAME DIPLOMÉE et décorée d'un institut, sachant quatre langues, munie d'attestats comme traducteur, lectrice et professeur d'anglais, de français et de russe, cherche de l'occupation. Visible mercredi, jeudi et vendredi. Moïka, pont des Ecuries, maison n° 15, logement n° 10. 1643

УРОКИ и приготовленіе къ экзаменамъ, въ городѣ, на дачѣ или въ отъѣздъ, предлагаетъ служившій уже на должности учителя и занимающійся преподаваніемъ въ хорошихъ домахъ СТУДЕНТЪ унив. 4 к. Миронъ Яковлевичъ. М. Конюш., д. 1—3, кв. 19. 1665

UNE DAME ANGLAISE

désire donner des leçons à Péterhof. — Vieux-Péterhof, Sobstvenny prospect, maison Soutchkow. Demander au dvornik. 1685

UN JEUNE HOMME

1671

parlant le russe, l'allemand, le lette et le polonais, cherche une place de suisse ou dans un comptoir. P. Nevsky, m. Maximovitch, 82. S'adr. au suisse.

UN COURRIER

qui parle le russe, le français, l'allemand et l'italien, et qui connaît très bien toutes les villes de l'Europe, propose ses services aux personnes qui désirent avoir pour la durée de l'Exposition de Vienne un commissionnaire interprète ou un fondé de pouvoirs pour affaires de commerce ou autres, ainsi qu'à ceux qui désirent voyager en Europe. S'adr. au coin de la pet. Morskaïa et de la Gorokhovaïa, au magasin de M. Wagner, horloger maison Smourow, n° 7/15. 1638

UN HOMME pouvant présenter un cautionnement de 5 à 7,000 r., marié, mais sans enfants, cherche une place d'intendant de maison. S'adresser personnellement ou par écrit au bureau d'annonces, pont de Kazan, m. Joukovsky, n° 21/28, log. 16, aux init. K. G. 1652

UNE FEMME de chambre habile et expérimentée, cherche une place à Pétersbourg ou pour voyager. S'adr. Baskow péréoulok, maison n° 8, log, 21. 1639

A PAVLOVSK

Qui désire prendre des leçons d'italien doit s'adresser 2e Matroskaïa, maison Politow, chez le maître de la maison. 1649

A LOUER

ensemble ou séparément une maison à deux étages et de deux logements. L'un des appartements a 9 chambres, l'autre 7, avec écurie, remise et jardin. Vassili-Ostrow, 3e ligne, n° 22. 1590

A LOUER

une maison de campagne, village Kablovka (Pargolovo), 8 chambres bien meublées, grand jardin, écurie pour 3 chevaux, bains. S'adr. Vassili-Ostrow, 1re ligne, maison n° 18, log. 5. 1625

A LOUER

une maison de campagne, située au premier Pargolovo et composée de neuf pièces, cuisine, écurie, lavoir et jardin. S'adresser au comptoir de E. M. Meyer & Ce, quai Anglais, n° 30. 1686

A LOUER tout meublé, un appartement de 2 à 7 chambres, avec cuisine, bois, eau et domestiques. — S'adresser rue des Ecuries, maison Bachmakow, logement n° 7. Comptoir Anglais pour gouvernantes de tous pays. 1690

A VENDRE une calèche, un char-à-bancs à 4 places, avec siége derrière, un petit char-à-bancs et un drojky. Théâtre Alexandra, Tolmazow péréoulok, maison n° 3. S'adresser au cocher Michel, dans la 2e cour. 1694

AU JARDIN TARASSOW

Pont Ismaïlovsky

(CONCERT ARBAN)

Dîner du vendredi 25 mai

à 1 r. 50 c., de 4 à 7 h.

y compris l'entrée au concert du soir.

MENU.

Potages { Stchy vert
Pritanier à la royale.
Petits pâtés
Sterlets à la russe.
Roastbeef garni de pommes de terre Duchesse.
Morilles à la Crême.
Gibier rôti.
(Salade).
Compote d'oranges.

N. B. — *En payant la consommation on est prié de consulter la carte.*

1651 **F. Tanty.**

UNE FEMME pas très jeune, sachant bien faire la cuisine française, désire se placer comme cuisinière. S'adr. au bureau d'annonces, pont de Kazan, n° 21/28, log. 16. 1680

UN SUISSE français désire se placer pour l'été. S'adr. au bureau d'annonces, au pont de Kazan, m. Joukovsky, 21/28, log. 16, Initiales E. K. 1679

A LOUER

à 12 verstes au-delà de Vybourg, à l'entrée du canal de Saïma, dans un endroit délicieux, 4 maisons de campagne meublées, entourées de bois et d'eau. Communications avec Vybourg; par terre, un chemin très pittoresque, et par eau en bateau à vapeur trois fois par jour. Pour plus amples informations s'adresser Grande rue des Ecuries, maison n° 5, log. 2. 1648

BONNE OCCASION.

A VENDRE, pour cause de départ, un piano tout neuf (royal de cabinet) et plusieurs tableaux. Galernaïa, n° 6, log. 3. 1628

A VENDRE.

de suite pour cause de départ

Une paire de chiens d'arrêt (pointers) de race très-pure et importés d'Angleterre. A voir de midi à 3 heures. Zacharievskaïa, n° 23. S'adresser au portier. 1668

DRAGEES DE GÉLIS ET CONTE

Pilules de Gélis et Conté au lactate de fer, administrées, d'après les prescriptions médicales, dans toutes les maladies produites par l'épuisement des sucs vitaux et l'anémie.

On est prié d'exiger sur chaque boîte la marque de l'inventeur.

Paris, pharmacie Labélonye, r. d'Aboukir, 99.

En Russie, dans toutes les pharmacies de l'empire.

On trouve également dans toutes les pharmacies les *O. P.* 20

DRAGÉES D'ERGOTINE DE BONJEAN.

Ces pilules servent à guérir les hémorragies.

HEIDELBERG

(Bergheimerstrasse 52 a).

Institut Anglo-Français dirigé par MM. Whyte et Cammartin.

Nombre d'élèves limité.

Education complète en anglais, en français et en allemand.

Langue russe. Langues anciennes. Mathématiques. 1232

Bonne table et vie de famille. Ecrire pour le prospectus. Références de premier ordre en Russie

ÉTABLISSEMENT THERMAL

VICHY

(France, département de l'Allier)

PROPRIETE DE L'ÉTAT FRANÇAIS

Administration: PARIS, 22, boul. Montmartre.

SAISON DES BAINS

A l'établissement de Vichy, l'un des mieux installés de l'Europe, on trouve bains et douches de toute espèce pour le traitement des maladies de *l'estomac, du foie, de la vessie, gravelle, diabète, goutte, calculs urinaires*, etc.

Tous les jours, du 15 mai au 15 septembre: Théâtre et concerts au Casino. — Musique dans le parc. — Cabinets de lecture. — Salon réservé aux dames. — Salons de jeux, de conversation et de billards. 1424

Tous les chemins de fer conduisent à Vichy.

COMPAGNIE MARITIME
Franco-Russe.

Le steamer *Persévérance*, capitaine *Decoster*, quittera Cronstadt pour Dunkerque et le Havre vers le 28 ou 29 courant.

Très beaux aménagements pour passagers. S'adresser pour fret et passages chez M. C. Wachter & Ce, n° 20, Galernaïa. 1659

JALOUSIES

de toutes grandeurs, avec nouveau système pour les lever et les baisser sans difficultés, se trouvent en vente chez Whitelok, tapissier, qui se charge également de la garniture des meubles, pose des rideaux, matelas, etc.

Au coin de la place de l'Amirauté et de la rue aux Pois, maison Gambs, n° 8. 1666

CHAPEAUX

pour hommes et pour enfants, en castor, soie, alpaga et paille.

Grand choix. — Prix modérés. — Passage, n° 29.

1642 *J. Bodmann.*

№ 79 ET 81

persp. Vosnessensky, au coin de la Gr. Mestchanskaïa, m. Elisséïew, anciennement Tour.

SERVICES DE TABLE

ET

SERVICES A THÉ

CRISTAUX ET LAVABOS.

GRAND CHOIX. — PRIX TRÈS MODÉRÉS. 1688

SOCIÉTÉ DU CHEMIN DE FER
D'OREL-GRIAZI

L'administration de la Société fait un appel aux personnes qui désireraient se charger du chauffage des locomotives, au charbon de terre, sur la ligne d'Orel-Griazi, conformément aux conditions établies par l'administration de la Société et d'après lesquelles le paiement du chauffage a lieu pour chaque verste parcourue par la locomotive.

Les enchères pour ladite fourniture sont fixées au 25 juin à une heure de l'après-midi et auront lieu sans seconde enchère, au moyen de soumission cachetées, qui doivent être envoyées ou déposées au siége de l'administrations de la Société, à St-Pétersbourg, Quai Anglais, n° 4, au plus tard jusqu'à midi le 25 juin.

On peut prendre connaissance des détails des conditions à l'administration de la Société et à la direction de la ligne à Orel, à partir du 25 mai courant. 1678

SOCIÉTÉ DU CHEMIN DE FER
DE
KOZLOW-VORONÉGE

L'administration de la Société fait un appel aux personnes qui désireraient se charger du chauffage des locomotives, au charbon de terre, sur la ligne de Kozlow-Voronége, conformément aux conditions établies par l'administration de la Société et d'après lesquelles le paiement du chauffage a lieu pour chaque verste parcourue par la locomotive.

Les enchères pour ladite fourniture sont fixées au 25 juin à une heure de l'après-midi et auront lieu sans seconde enchère, au moyen de soumissions cachetées, qui doivent être envoyées ou déposées au siége de l'administration de la Société, à St-Pétersbourg, Quai Anglais, n° 4, au plus tard jusqu'à midi le 25 juin.

On peut prendre connaissance des détails des conditions à l'administration de la Société et à la direction de la ligne à Voronége à partir du 25 mai courant. 1677

SOCIÉTÉ DU CHEMIN DE FER
DE
VORONÉGE-ROSTOW

L'administration de la Société fait un appel aux personnes qui désireraient se charger du chauffage des locomotives, au charbon de terre, sur la ligne de Voronége-Rostow, conformément aux conditions établies par l'administration de la Société et d'après lesquelles le paiement du chauffage a lieu pour chaque verste parcourue par la locomotive.

Les enchères pour ladite fourniture sont fixées au 25 juin à une heure de l'après-midi et auront lieu sans seconde enchère, au moyen de soumissions cachetées, qui doivent être envoyées ou déposées au siége de l'administration de la Société, à St-Pétersbourg, Quai Anglais, n° 4, au plus tard jusqu'à midi le 25 juin.

On peut prendre connaissance des détails des conditions à l'administration de la Société et à la direction de la ligne à Voronége à partir du 25 mai courant. 1676

SOCIÉTÉ DU CHEMIN DE FER
DE
KOURSK-KHARKOW-AZOW.

L'administration de la Société fait un appel aux personnes qui désireraient se charger du chauffage des locomotives, au charbon de terre, sur la ligne de Koursk-Kharkow-Azow, conformément aux conditions établies par l'administration de la Société et d'après lesquelles le paiement du chauffage a lieu pour chaque verste parcourue par la locomotive.

Les enchères pour ladite fourniture sont fixées au 25 juin à une heure de l'après-midi et auront lieu sans seconde enchère, au moyen de soumissions cachetées, qui doivent être envoyées ou déposées au siége de l'administration de la Société, à St-Pétersbourg, Quai Anglais, n° 4, au plus tard jusqu'à midi le 25 juin.

On peut prendre connaissance des détails des conditions à l'administration de la Société et à la direction de la ligne à Kharkow à partir du 25 mai courant. 1662

RESTAURANT BORREL

Grande-Morskaïa, n° 18, au coin du Kirpitchnoï péréoulok.

Dîner du vendredi 25 mai à 1 r. 50 c. de 3 à 7 heures.

MENU.

Potage Batvinia ou printanier (Petits pâtés).
Rosbif à l'anglaise.
Saumon sauce provençale.
Haricots verts à l'anglaise.
Rôts: Poulets ou Gibier (Salade).
Biscuits glacés au moka.
Café.

DINERS ET SOUPERS A LA CARTE A TOUTE HEURE.

GRANDS ET PETITS DINERS DE COMMANDE.

Salons pour 200 personnes et cabinets richement décorés, pour grands dîners, soirées, bals et réunions de société. 1695

FABRIQUE DE CHOCOLATS A LA VAPEUR
C. SIOU ET Ce,

à la Tverskaïa, maison Varguine, Moscou.

Les chocolats C. Siou, déjà favorisés d'une préférence générale en Russie, sont entièrement composés de matières de premier choix, exempts de tout mélange; ils ne laissent absolument en à désirer sous le rapport de la perfection.

CHOCOLATS EN TABLETTES.

Santé n° 1 à	» r.	60 c.	la livre. —	Vanille n° 1 à	» r.	70 c.	la livre.
id. 2	»	70	id.	id. 2	»	90	id.
id. 3	»	90	id.	id. 3	1	10	id.
id. 4	1	10	id.	id. 4	1	30	id.
id. 5	1	30	id.	id. 5	1	50	id.

Les mêmes sortes se vendent aux prix ci-dessus désignés par 6 bâtons dans une boîte de demi-livre pour 6 tasses de chocolat.

Dépôt à St-Pétersbourg, chez SABLOUKOW, Gostinoï-Dvor, Zerkalnaïa linia, n° 39. 846

AVIS.

Bien que les vins de Bordeaux aient augmenté de 30 °/o en France

LES CAVES ESPAGNOLES

Place Znamensky, n° 120. — Persp. Litéïnaïa, n° 57, — Petite Sadovaïa, n° 2,

offrent à l'honorable public leurs vins des meilleurs crus aux prix suivants:

Médoc meilleur,	» r	40 c.	la bout
— St-Julien,	»	60	—
Margaux bouquet,	»	80	—
Laffite supérieur,	»	85	—
Château Margaux,	1	»	—
— Laffite,	1	»	—
— — fin,	1	25	—
— — extra fin,	1	75	—
— La Rose vieux,	2	25	—

et *RECOMMANDE* en outre aux amateurs ses vins de Xérès, Madère, Porto et vins de dessert, ainsi que du porter anglais A. Le Coq et Pale Ale norvégien « Nissen. » 1682

AVIS.

Du 16 (28) mai jusqu'au 20 août (1er septembre) tous les jours trains de plaisir de **Vibourg** par le canal de **Saïma** à la chute d'eau d'**Imatra.** Vente de billets à l'hôtel d'**Imatra** à Vibourg au prix de 3 r. 50 c.

Le passage au-dessus de la chute se fait par une « gondole volante. » 1367

Vibourg, mai 1873. La direction de la Société « **Imatra.** »

ROB BOYVEAU-LAFFECTEUR

du docteur GIRAUDEAU DE SAINT-GERVAIS.

Sirop dépuratif de composition entièrement végétale

employé, selon l'ordonnance des médecins, contre les maladies provenant d'un vice du sang ou des humeurs.

Dépôts: *St-Pétersbourg*, Société des pharmaciens russes, Hauff, Stoll et Schmidt, Rulcovius et Holm, F. Mannassewitz; — *Moscou*, Mattheisen, Ch. Ferrein, Forbriescher; — *Berdiczow*, Zilinski; — *Brody*, Franzos; — *Kharkow*, Freudling; — *Cracovie*, Redyk; — *Hambourg*, Gotthlef-Voss; — *Jassy*, Lochmann; — *Ibraïla*, Arghir Angelo; — *Kiew*, Marcinczyk frères; — *Kursik*, Schiele; — *Odessa*, Lemme et Kornstein, Kæstner et Piskorski, D. G. Dialegmeno; — *Riga*, Neese; — *Serge-Possad*, Sversen; — *Tambow*, Werner; — *Taganrog*, Hamburger; — *Tiflis*, Smidt; — *Varsovie*, Galle, Mrozowski. — ENTREPÔT GÉNÉRAL: 12, rue Richer, à Paris. *O. P.* 27

BAINS D'EMS

Ouverture de la saison le 1er mai.

Cabinets de lecture, théâtre, réunions, etc. Communication rapide et commode avec le Rhin et tous les pays du monde par le chemin de fer de Nassau. *H. V.* 1206

CATHERINE SALEMANN

fournisseur de la Cour Impériale

a l'honneur de recommander au public son grand choix de broderies pour civils et militaires

Uniformes et traines de Cour.

Perspective Nevsky, au coin de la Grande Sadovaïa, n° 52.

On prie de faire attention à l'adresse, la maison n'ayant qu'un seul magasin. 1462

FRÆNKEL & WOLFFHEIM

BERLIN. JERUSALEMER STRASSE, 17. BERLIN.

Recommandent leur magasin de vêtements élégants et variés pour

GARÇONS ET JEUNES FILLES D'UN AN ET DEMI JUSQU'A 14 ANS.

Les prix sont fixes et marqués sur chaque étiquette. *H. V.* 1124

SOCIÉTÉ DU CHEMIN DE FER
DE LA
BALTIQUE.

L'administration de la Société a l'honneur de porter à la connaissance de MM. les actionnaires qu'un nombre insuffisant d'actions ayant été déposé pour la cinquième assemblée générale ordinaire, fixée au 26 mai (7 juin) de l'année courante, il a été impossible de la considérer comme effective; aussi, conformément au § 40 des statuts de la Société, une seconde assemblée générale est fixée **au 9 (21) juin de l'année courante, à une heure de l'après-midi**.

Les décisions qui seront prises par cette seconde assemblée à la majorité des voix établie par le § 43 des statuts, sur les affaires qui devaient être soumises à la première assemblée dont la réunion n'a pu avoir lieu, seront définitives quel que soit le nombre d'actionnaires présents à la seconde assemblée, et le nombre d'actions déposées par ceux-ci.

Les actions ou les récépissés de dépôt d'actions indiqués dans la publication relative à l'assemblée générale du 26 mai (7 juin) 1873, seront reçus à l'administration de la Société jusqu'au 2 (14) juin inclusivement.

La vérification du nombre des actions déposées et des voix qui leur reviennent aura lieu le 8 (20) juin, à une heure de l'après-midi, au siége de l'administration.

Les billets d'entrée délivrés pour l'assemblée du 26 mai (7 juin) sont valables pour l'assemblée du 9 (21) juin. 1675

Можно найти въ лучшихъ парфюмерныхъ магазинахъ.

EAU DENTIFRICE DU DOCTEUR PIERRE.

PARIS. 8, place de l'Opéra. PARIS. *O. P.* 19

Можно найти въ лучшихъ парфюмерныхъ магазинахъ.

Imprimerie TRENKÉ & FUSNOT (Journal de St-Pétersbourg) Maximilianovsky péréoulok, maison Dusaux, n° 15.

L'éditeur rédacteur responsable, ANT. E. HORN.